BAROMÈTRE DES ASSOCIATIONS - 2024

Résultats enquêtes téléphoniques – 11e mesure

Novembre 2024

© Ipsos | Baromètre des Associations | 2024 | Meting 11 | Internal/Client Use Only | Strictly Confidential

Évolution du Baromètre

2010

315 enquêtes

Aucune subdivision

Marge d'erreur de 5,5%

2011

500 enquêtes

14 entretiens individuels

Marge d'erreur de 4,3%

Subdivision des enquêtes par:

- secteur;
- communauté linguistique;
- budget annuel.

2012

700 enquêtes

9 entretiens individuels

Marge d'erreur de 3,7%

Subdivision des enquêtes par:

- secteur;
- communauté linguistique;
- budget annuel.

2013-2016

700 enquêtes

9 entretiens individuels

Marge d'erreur de 3,7%

Subdivision des enquêtes par:

- secteur;
- communauté linguistique;
- budget annuel.

Depuis 2014: quotas pour le personnel

Évolution du Baromètre (ctd.)

2018

700 enquêtes

7 entretiens individuels

Marge d'erreur de 3,7%

Subdivision des enquêtes par:

- secteur;
- communauté linguistique;
- taille de l'association.

2020

700 enquêtes

Pas d'entretiens individuels

Marge d'erreur de 3,7%

Subdivision des enquêtes par:

- secteur;
- communauté linguistique;
- taille de l'association.

Le questionnaire a été sensiblement étendu avec des questions concernant l'impact de la crise Covid-19.

2022

700 enquêtes

Pas d'entretiens individuels

Marge d'erreur de 3,7%

Subdivision des enquêtes par:

- secteur;
- communauté linguistique;
- taille de l'association.

Les questions concernant la crise Corona ont été, en partie, maintenues et, en partie, modifiées/étendues avec des questions concernant l'inflation élevée actuelle (l'augmentation des prix des biens et des services due à la hausse des prix de l'énergie, à l'augmentation des coûts de production, à la pénurie de matériaux, etc.)

2024

701 enquêtes

Pas d'entretiens individuels

Marge d'erreur de 3,7%

Subdivision des enquêtes par:

- secteur;
- communauté linguistique;
- taille de l'association.

Le questionnaire a été sensiblement adapté. Les questions qui subsistaient sur la crise Covid/ inflation élevée ont été remplacées par de nouvelles questions sur l'instauration d'une obligation de rénovation de sa propre propriété/ infrastructure et son impact sur les associations, mais aussi des questions sur l'empreinte CO_2.

Méthodologie

Description de l'échantillon

Directeurs et administrateurs d'associations belges

Taille de l'échantillon

N = 701

Quotas

- Langue
- Secteur d'activité
- Taille de l'association

Méthode de collecte de données

Enquêtes téléphoniques (CATI)

Durée moyenne

27,5 minutes

Période de l'enquête

27/09/2024 – 21/10/2024

Profil de l'échantillon

LANGUE

TAILLE DES ASSOCIATIONS *

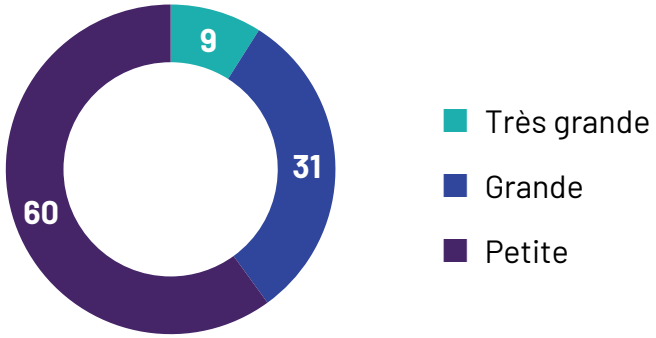

NIVEAU ACTIVITEIT

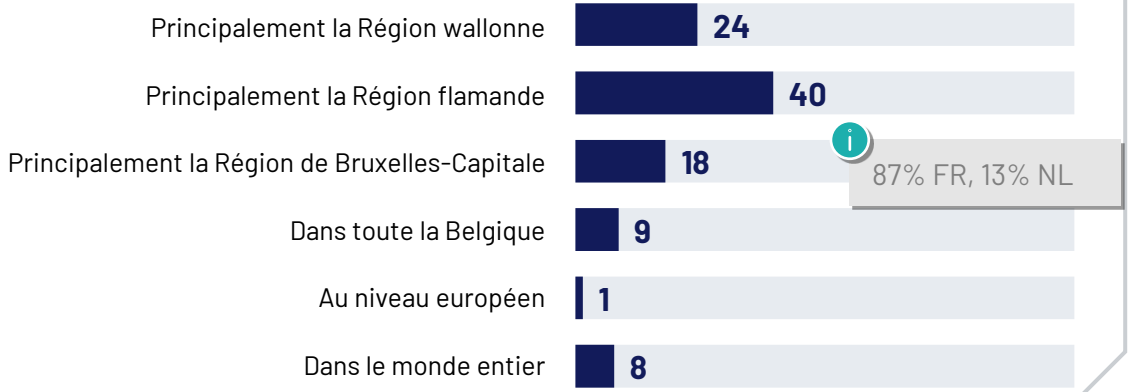

SECTEUR D'ACTIVITÉ **

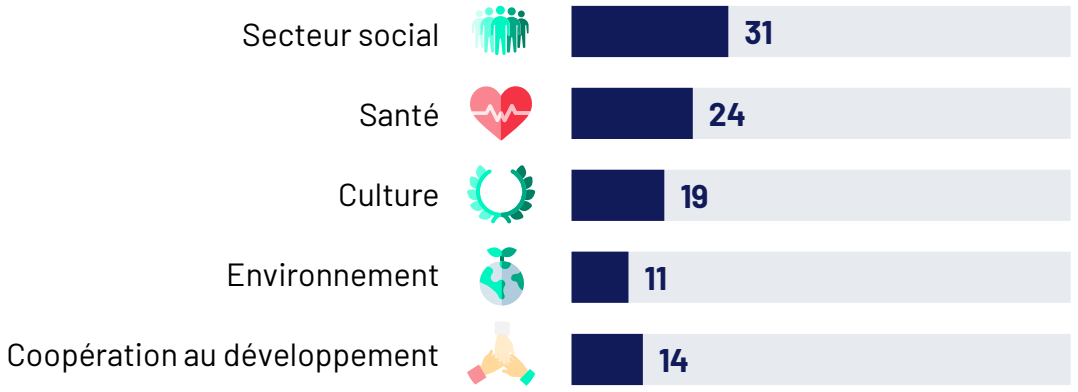

Basis: *Échantillon total (n=701)*
Vraag: *Q1. Secteur d'activité | Q2. Niveau d'activité | Langue | Taille des associations*

SITUATION FINANCIÈRE

2.1

© Ipsos | Baromètre des Associations | 2024 | Meting 11 | Internal/Client Use Only | Strictly Confidential

Pour l'instant, la situation financière du secteur n'est pas vraiment réjouissante. L'opinion dominante reste celle d'un secteur sous pression, tant au cours des 12 derniers mois que dans un avenir proche. D'un autre côté, cette situation semble nettement moins prononcée qu'en 2022.

SITUATION FINANCIÈRE DU **SECTEUR ASSOCIATIF** EN BELGIQUE

ÉVOLUTION 12 DERNIERS MOIS

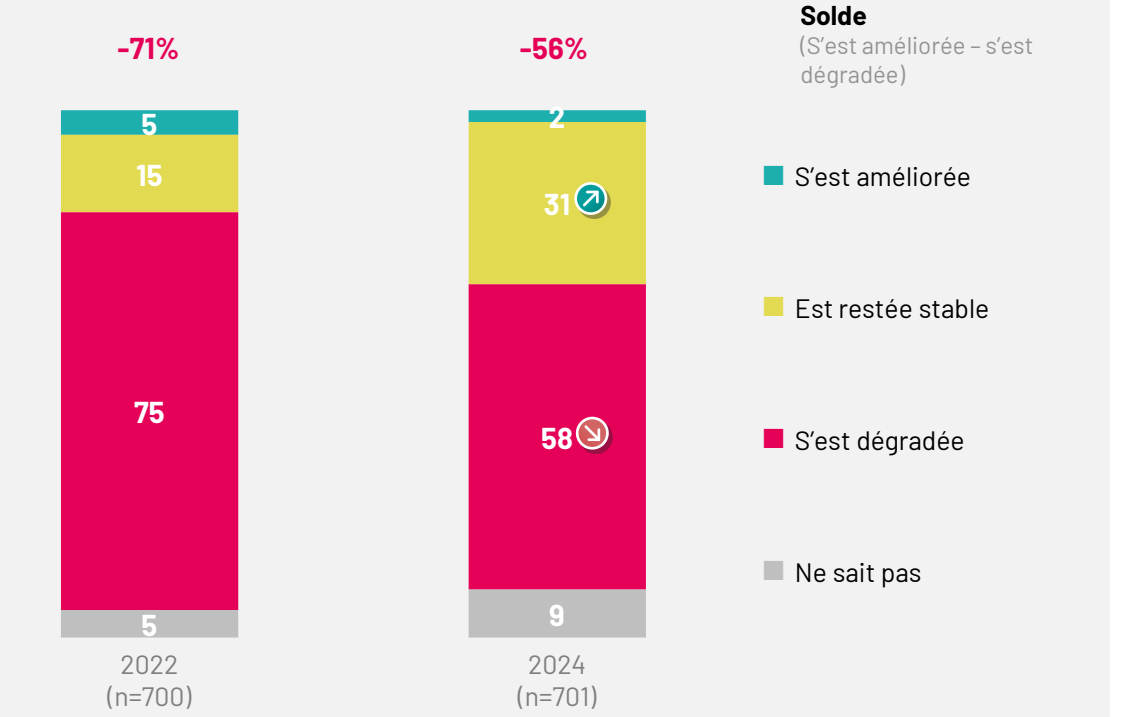

ÉVOLUTION 12 PROCHAINS MOIS

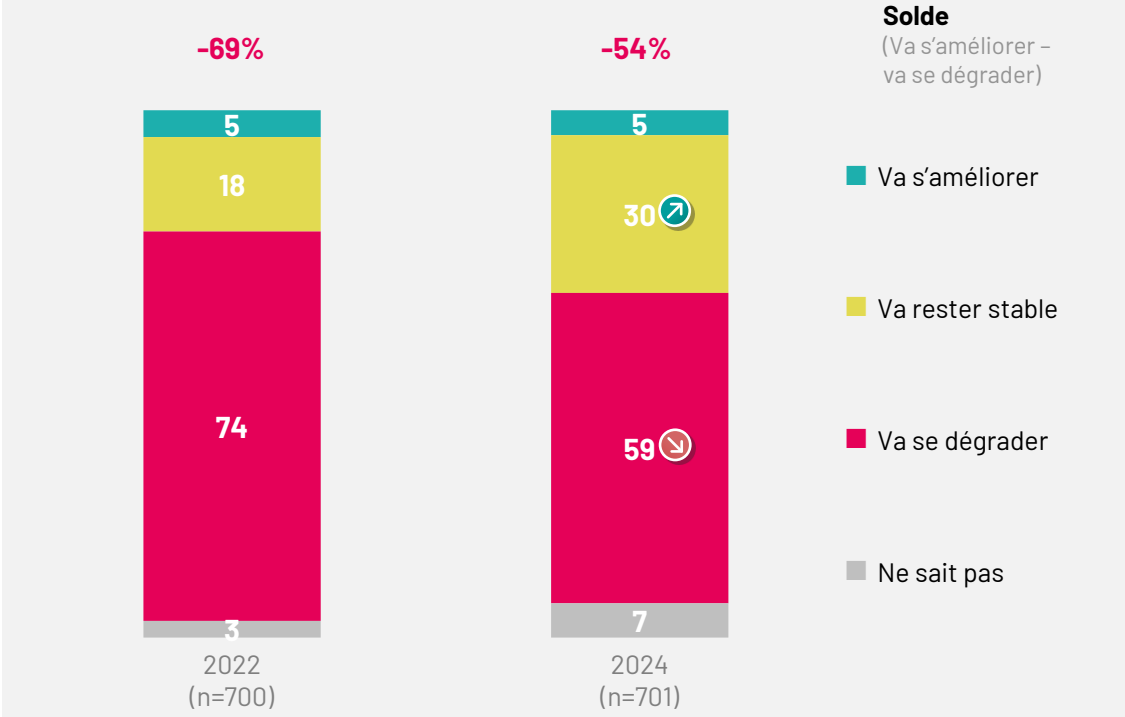

Base : *Échantillon total (n=701)*
Question : *Q7. Selon vous comment a évolué la situation financière du secteur associatif en Belgique au cours des 12 derniers mois ?*
Q8. Comment pensez-vous que la situation financière du secteur associatif va évoluer au cours des 12 prochains mois ?

La tendance négative qui a débuté pendant l'année Covid, en 2020, et s'est poursuivie en 2022 s'est donc partiellement interrompue. La conviction d'un statu quo gagne du terrain de façon significative.

SITUATION FINANCIÈRE DU **SECTEUR ASSOCIATIF** EN BELGIQUE | ÉVOLUTION

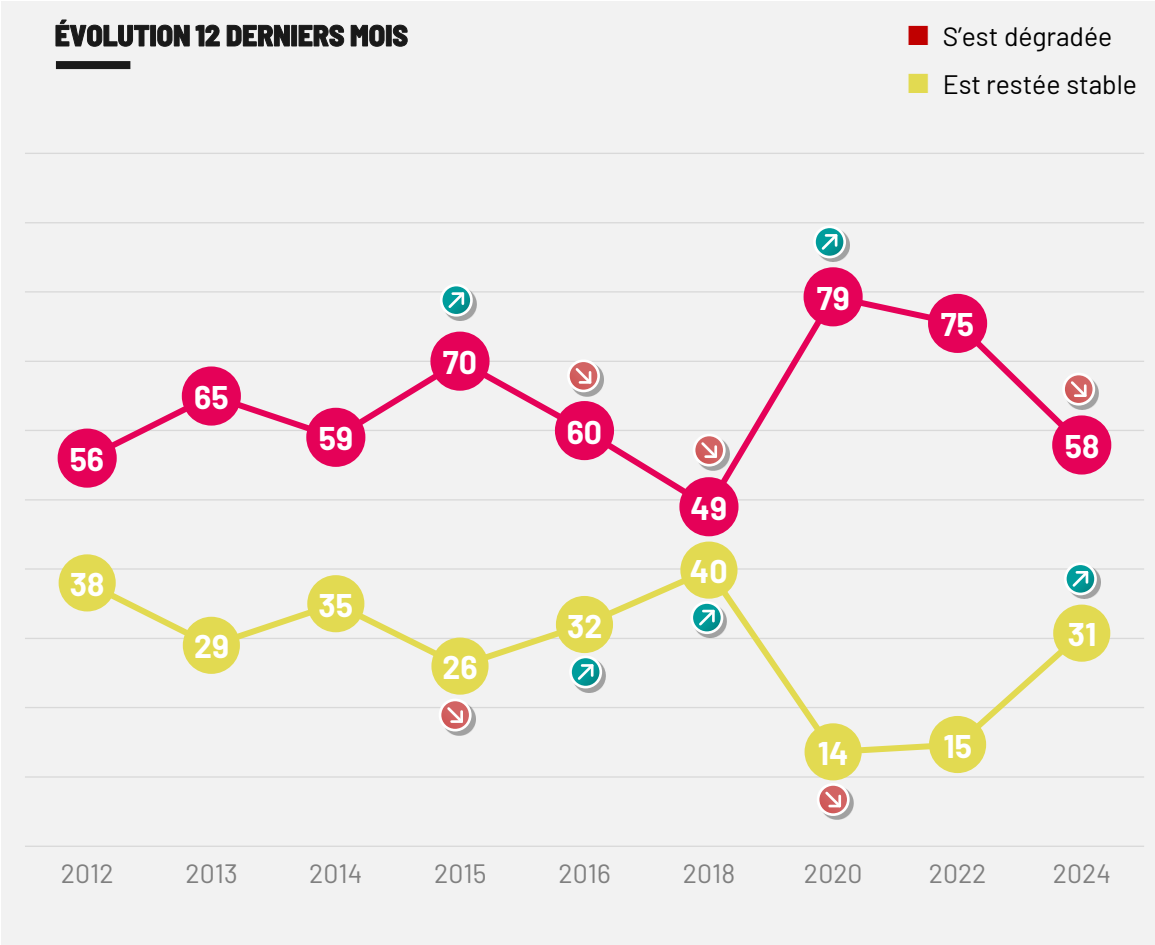

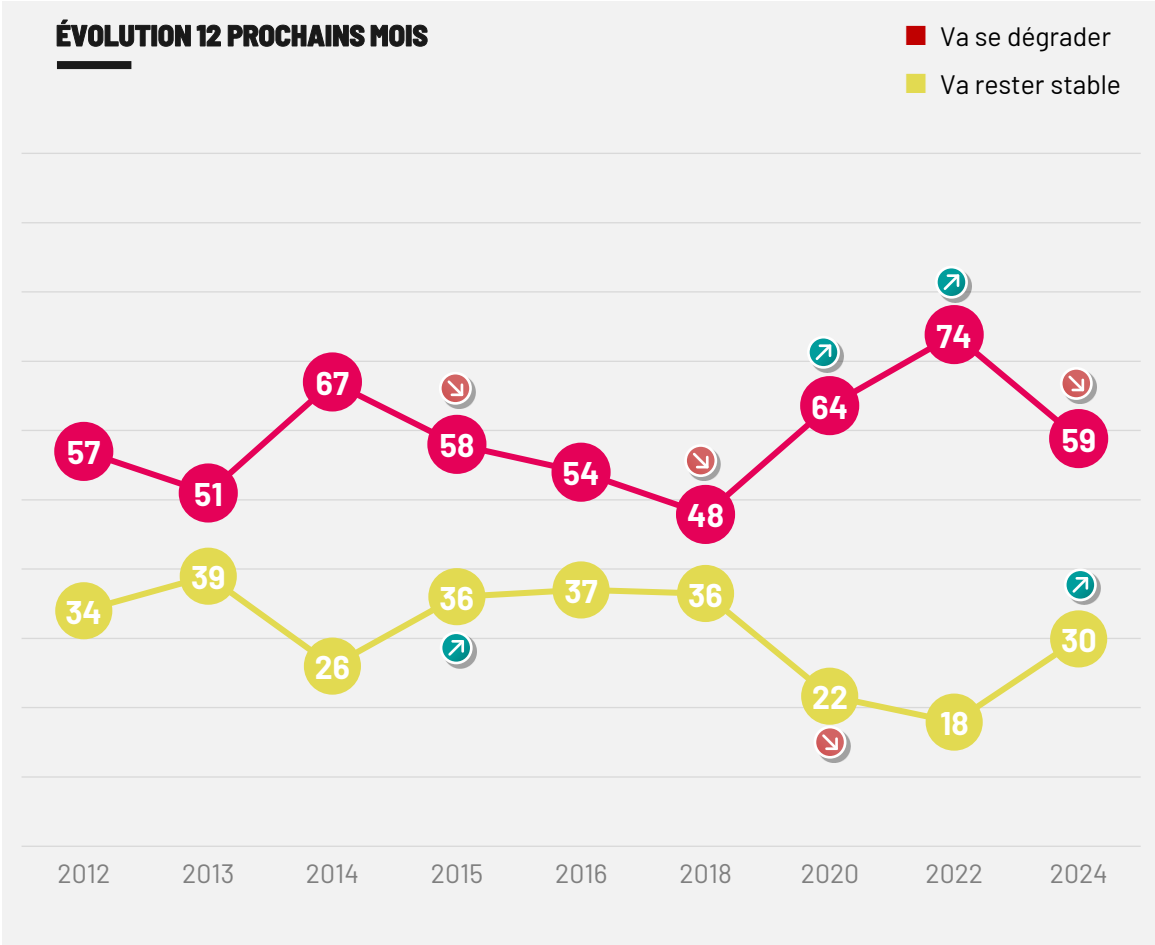

Base : *Échantillon total*
Question : *Q7. Selon vous comment a évolué la situation financière du secteur associatif en Belgique au cours des 12 derniers mois ?*
Q8. Comment pensez-vous que la situation financière du secteur associatif va évoluer au cours des 12 prochains mois ?

Les associations ont tendance à être moins explicitement négatives quant à leur propre situation financière. La plupart des associations estiment plutôt que leur situation financière est stable, et cette proportion est nettement plus élevée qu'il y a deux ans. En ce qui concerne les 12 prochains mois, nous constatons même une augmentation significative de la part des associations qui s'attendent à une amélioration.

SITUATION FINANCIÈRE DE **VOTRE ASSOCIATION**

ÉVOLUTION 12 DERNIERS MOIS

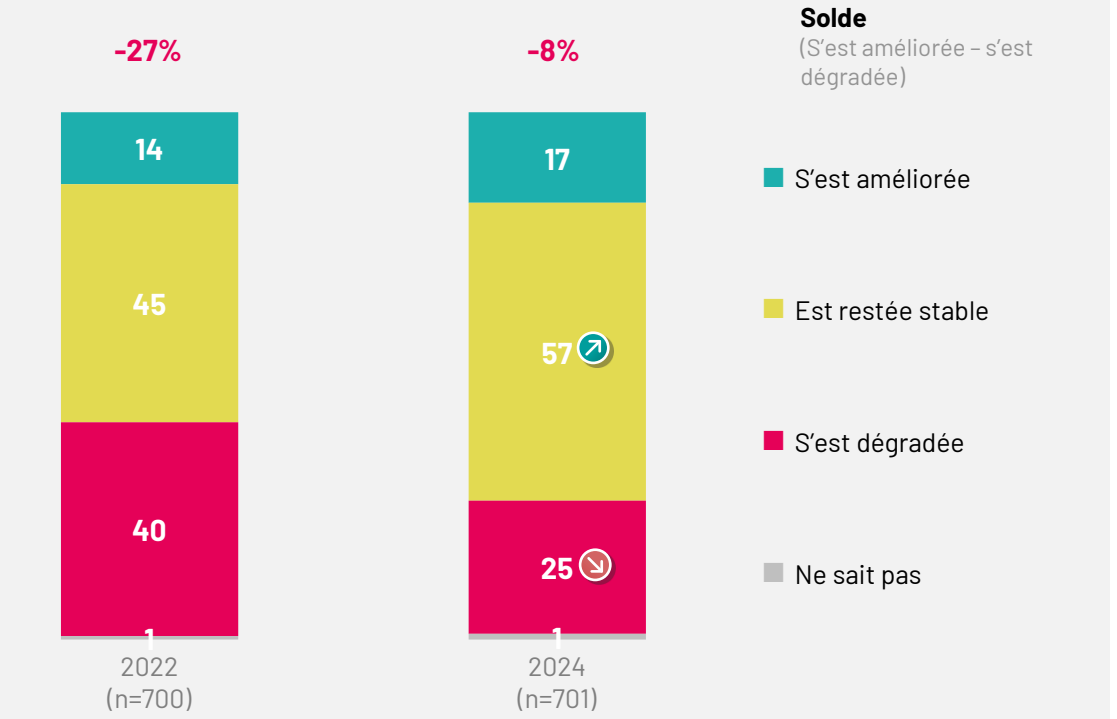

ÉVOLUTION 12 PROCHAINS MOIS

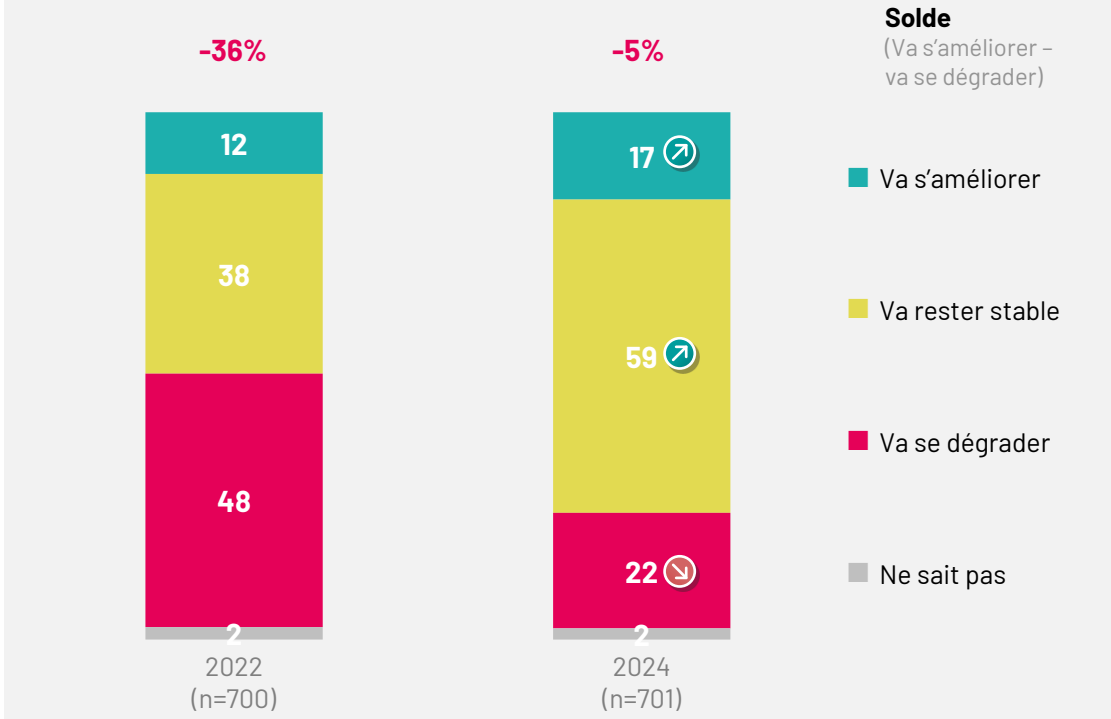

Base : *Échantillon total (n=701)*
Question : *Q10. Comment a évolué, au cours des 12 derniers mois, la situation financière de votre propre association ?*
Q11. Et au cours des 12 prochains mois, comment voyez-vous la situation financière de votre propre association évoluer ?

La confiance en sa propre situation financière semble donc s'améliorer à nouveau, surtout par rapport à la « maudite » année 2020.

SITUATION FINANCIÈRE DE **VOTRE ASSOCIATION** | ÉVOLUTION

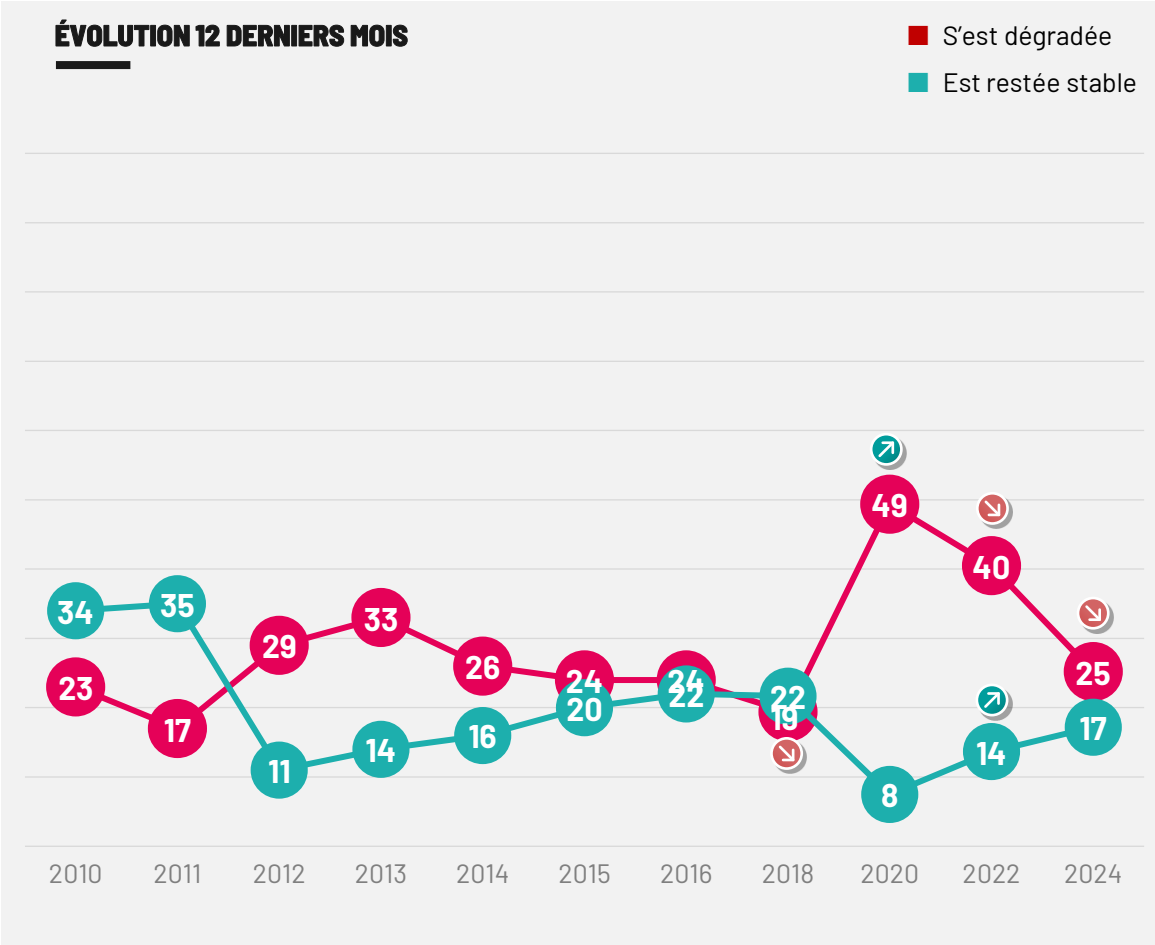

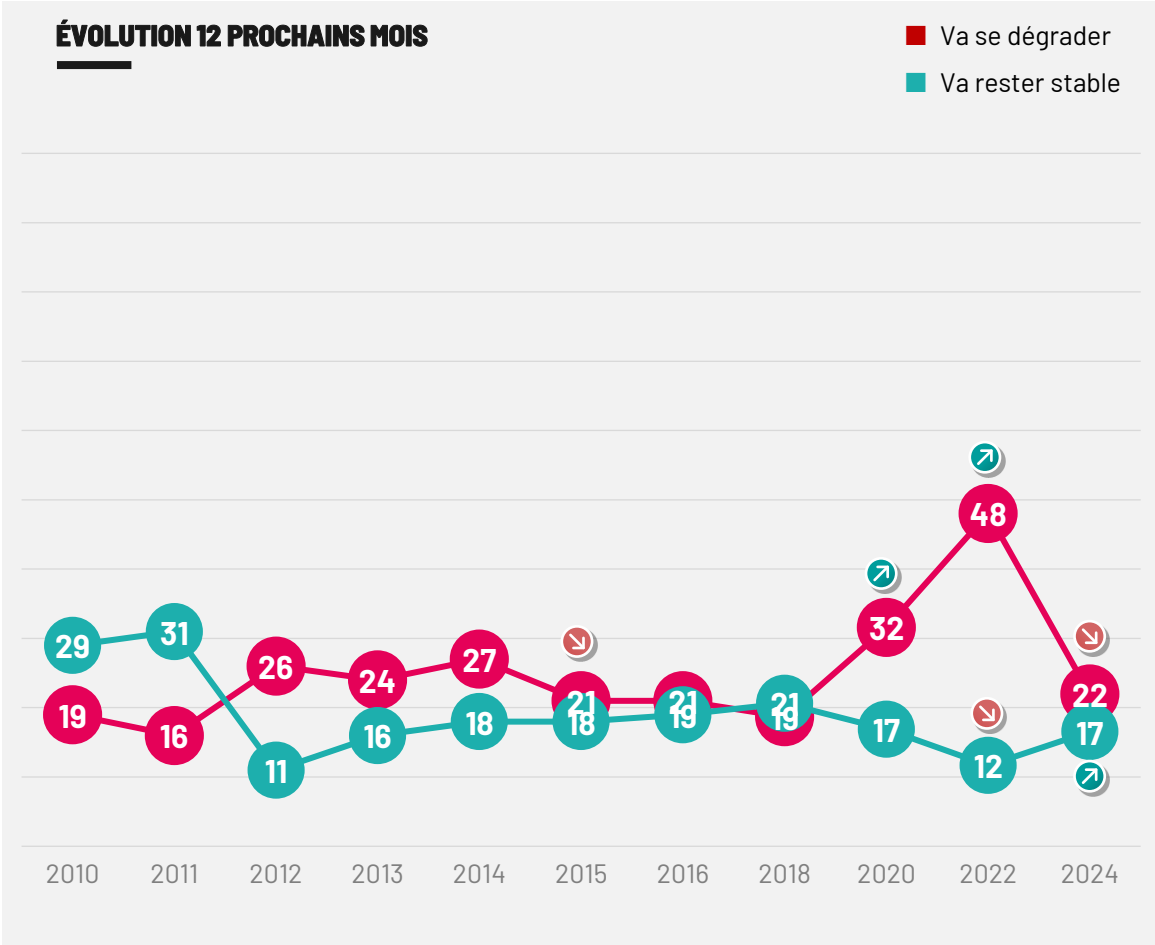

Base : *Échantillon total*
Question : *Q10. Comment a évolué, au cours des 12 derniers mois, la situation financière de votre propre association ?*
Q11. Et au cours des 12 prochains mois, comment voyez-vous la situation financière de votre propre association évoluer ?

Le nombre d'associations disposant de réserves financières est tout à fait conforme à celui de 2022. La réserve financière elle-même, dans l'ensemble, semble légèrement plus confortable qu'en 2022.

DISPOSE DE RÉSERVES FINANCIÈRES | 2022 VS. 2024

A DES RÉSERVES - 2022

64%

Ont des réserves

Non	35
Oui, pendant moins de 3 mois	17
Oui, pendant environ 3 à 6 mois	18
Oui, pendant environ 6 mois à 1 an	16
Oui, plus d'1 an	13
Je ne sais pas	1

47 (Oui, pendant environ 3 à 6 mois + Oui, pendant environ 6 mois à 1 an + Oui, plus d'1 an)

A DES RÉSERVES - 2024

64%

Ont des réserves

Non	35
Oui, pendant moins de 3 mois	13
Oui, pendant environ 3 à 6 mois	17
Oui, pendant environ 6 mois à 1 an	18
Oui, plus d'1 an	16
Je ne sais pas	1

51 (Oui, pendant environ 3 à 6 mois + Oui, pendant environ 6 mois à 1 an + Oui, plus d'1 an)

Base : Échantillon total (n=701)
Question : Q50. Si votre organisation n'avait plus de revenus, pourriez-vous faire appel à des réserves et pourriez-vous ainsi temporairement continuer à fonctionner ?

La proportion d'associations qui ont effectivement dû puiser dans leurs réserves financières, ou qui ont l'intention de le faire pour l'instant, est nettement plus faible que lors de la mesure précédente. Cela peut indiquer que le secteur dispose d'un peu plus de marge de manœuvre financière (voir ci-dessus). Indépendamment de cela, l'inflation et ce qui en découle (indexation des salaires/non-indexation des fonds de fonctionnement) semblent être les principaux responsables.

RÉSERVES FINANCIÈRES

FAIT APPEL À DES RÉSERVES 12 DERNIERS MOIS 2022

Base : Associations avec des réserves financières (n=430)

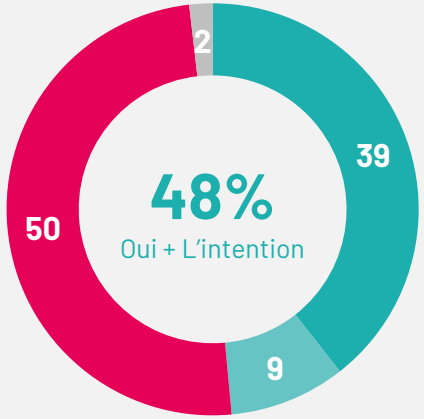

- Oui
- Pas encore, mais nous en avons l'intention
- Non
- Je ne sais pas

FAIT APPEL À DES RÉSERVES 12 DERNIERS MOIS 2024

Base : Associations avec des réserves financières (n=445)

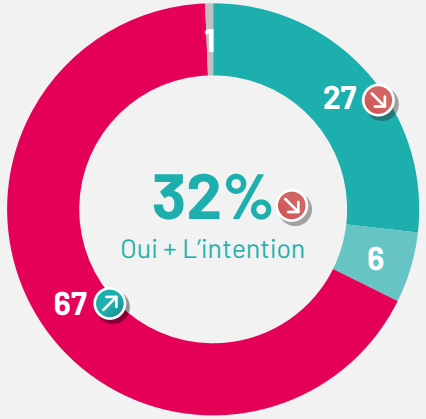

- Oui
- Pas encore, mais nous en avons l'intention
- Non
- Je ne sais pas

CAUSE PRINCIPALE

Base : Associations ayant fait appel à leurs réserves ou ayant l'intention de le faire (n=138)

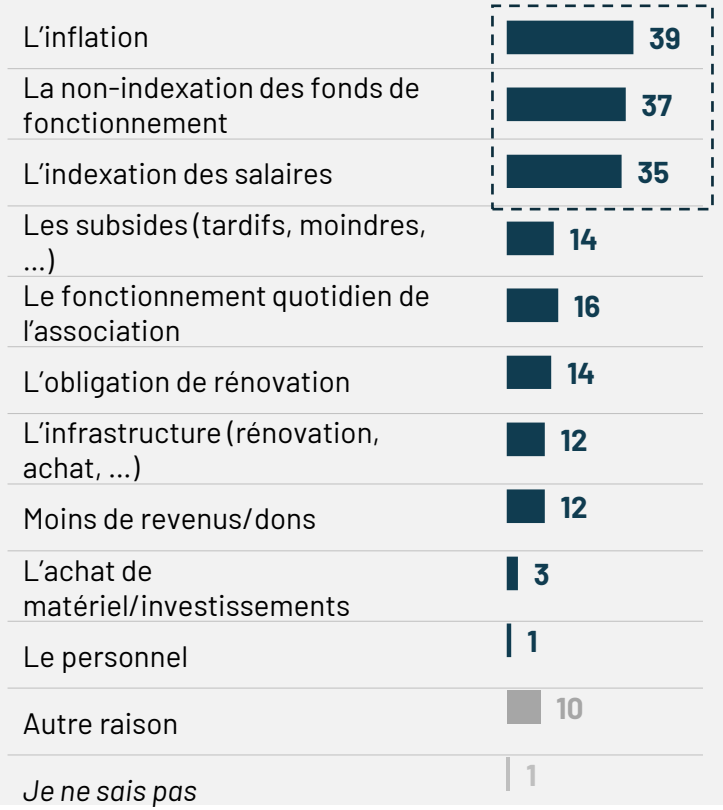

Base : Échantillon total
Question : Q50a. Vous avez dit que votre association peut faire appel à des réserves. A-t-elle fait appel à ces réserves au cours des 12 derniers mois ?
Q50aa. Vous indiquez qu'au cours des 12 derniers mois votre association a fait appel à ses réserves ou qu'elle a l'intention de le faire. Quelle en était/est la principale cause ?

Environ 1 association sur 10 a manqué à ses obligations de paiement une ou plusieurs fois au cours des 12 derniers mois. Leur part reste, par conséquent, stable depuis 2018. Sans surprise, le fait de disposer ou non d'une réserve financière est ici un facteur déterminant.

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES | ÉVOLUTION – VENTILÉ EN FONCTION DE LA DISPONIBILITÉ DE RÉSERVES FINANCIÈRES

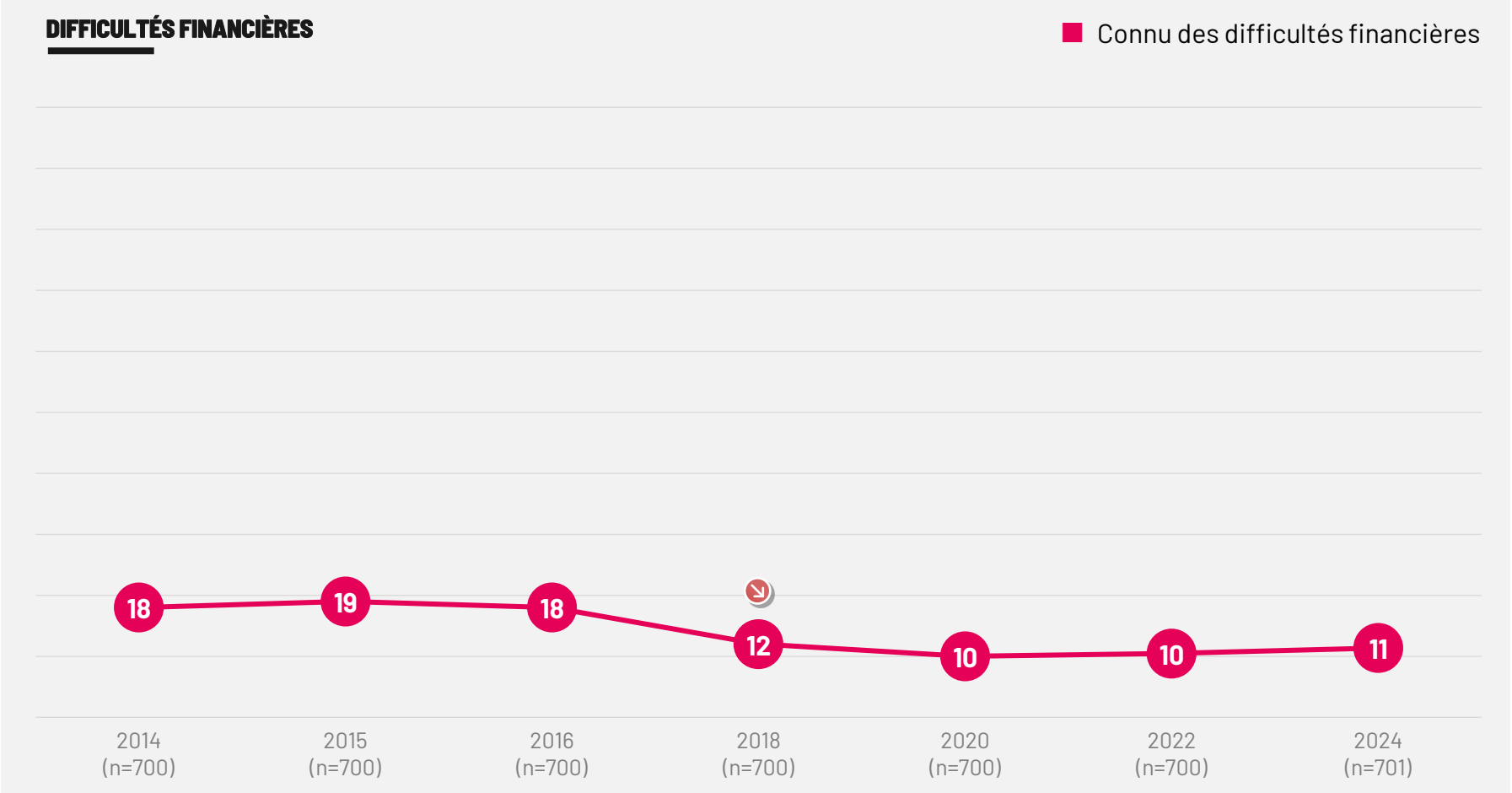

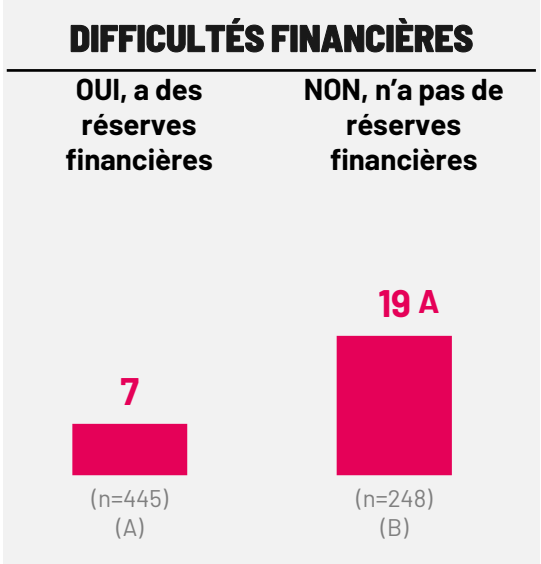

Base : *Échantillon total*
Question : *Q25. Au cours des 12 derniers mois, votre association a-t-elle connu des problèmes financiers ?*

L'importance des subsides pour les associations belges peut difficilement être surestimée. Son absence reste la principale cause de difficultés financières, immédiatement suivie par l'inflation et l'indexation des salaires qui en découle.

CAUSES DES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

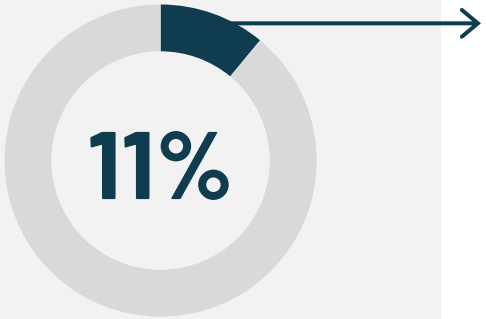

Ont connu des difficultés financières au cours des 12 derniers mois

SITUATIONS À L'ORIGINE DES PROBLÈMES

Base : Associations ayant connu des difficultés financières (n=80)

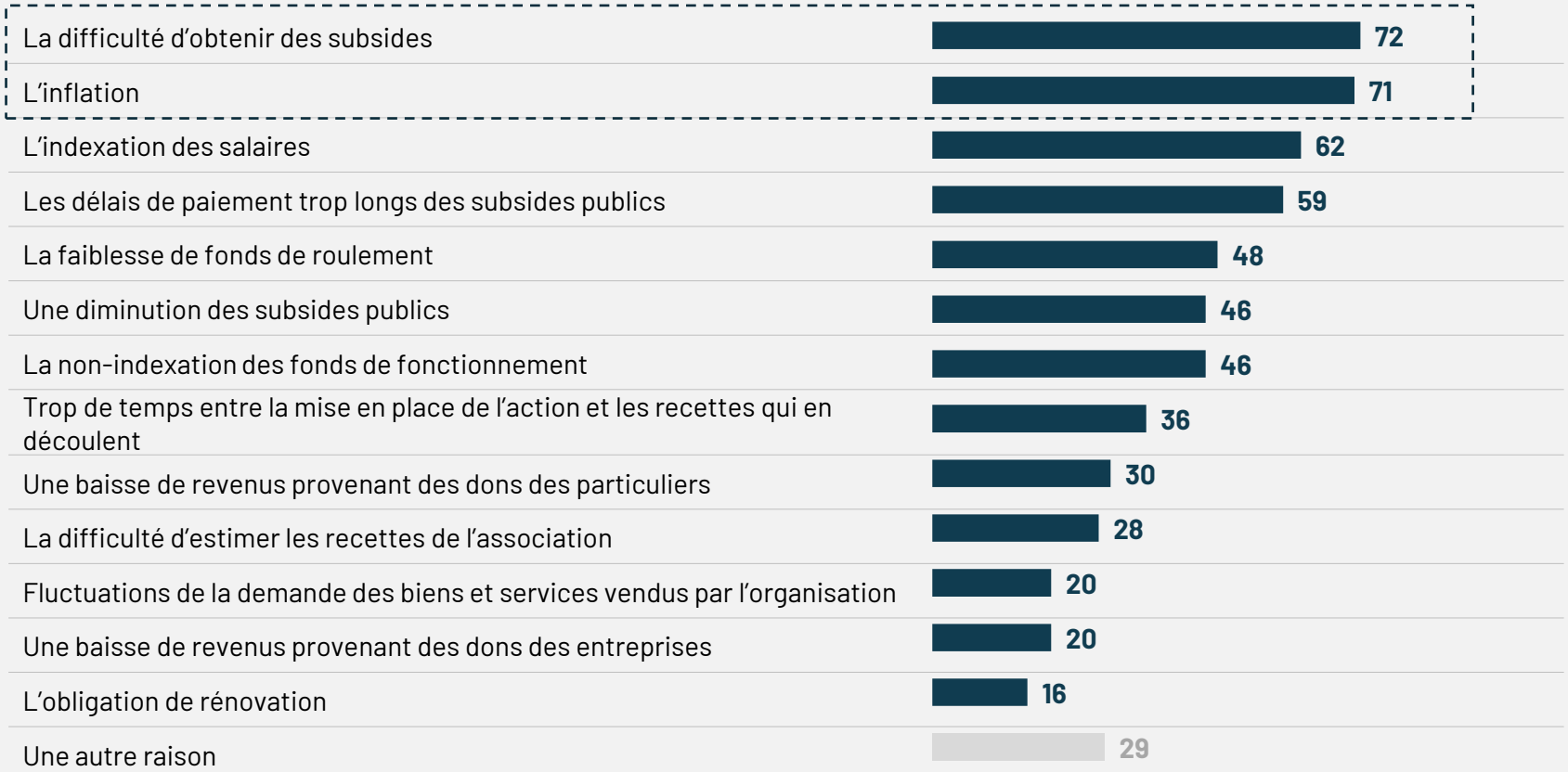

Base : Échantillon total
Question : Q25. Au cours des 12 derniers mois, votre association a-t-elle connu des problèmes financiers ?
Q26. Pouvez-vous me dire si les aspects suivants se trouvaient à l'origine des problèmes financiers que vous avez rencontrés au cours des 12 derniers mois ?

SOURCES DE FINANCEMENT

2.2

© Ipsos | Baromètre des Associations | 2024 | Meting 11 | Internal/Client Use Only | Strictly Confidential

La moitié des associations belges investissent dans un ou plusieurs produits financiers. Une augmentation significative par rapport à 2022. Cette augmentation est principalement due au compte d'épargne/compte à terme, qui reste de loin le plus populaire.

INVESTISSEMENT DANS DES PLACEMENTS (% OUI)

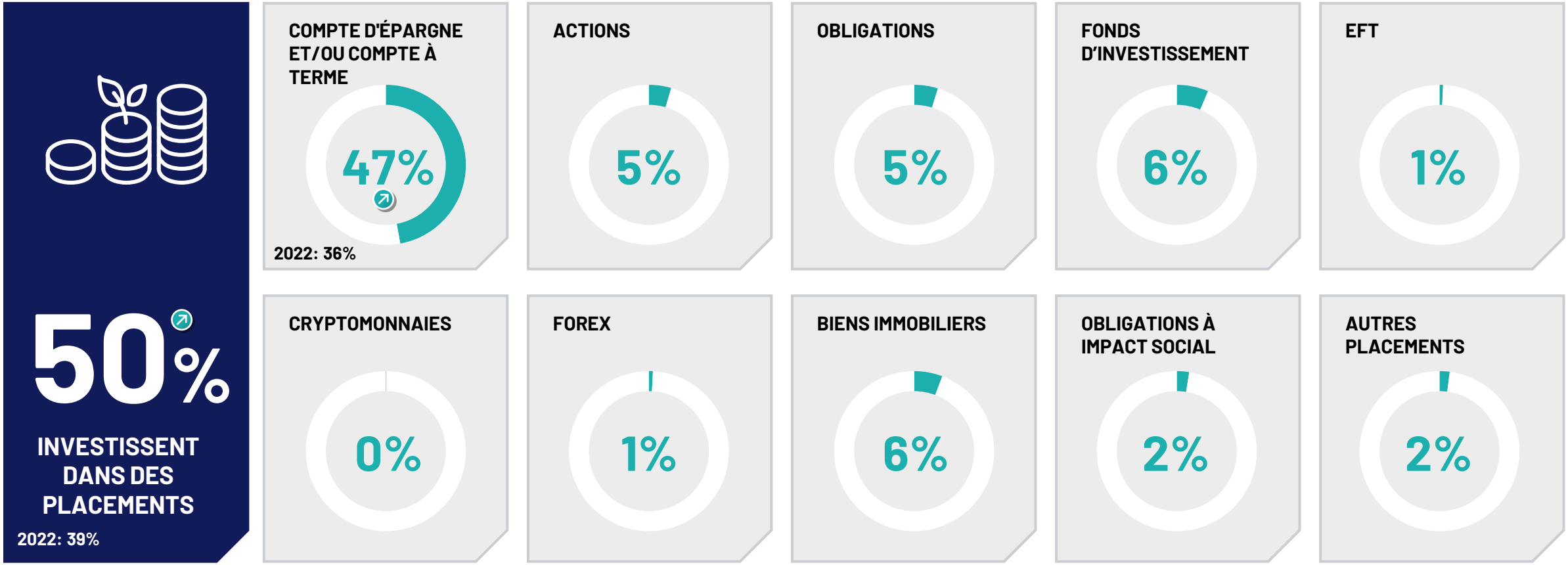

Base : Échantillon total (n=701)
Question : Q51a. Dans lesquels des types de placements suivants votre association investit-elle ?

Les subsides, qu'ils soient permanents ou liés à des projets, restent un pilier important, voire principal, du financement des associations belges. Et bien que 7 associations sur 10 reçoivent également des dons, leur part dans le revenu total reste bien inférieure à celle des subsides.

SOURCES DE FINANCEMENT

DISPONIBILITÉ SOURCES DE FINANCEMENT

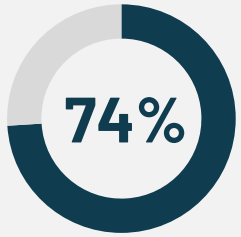

DE FINANCEMENTS PUBLICS*

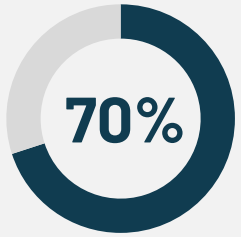

DONS**

	2022
Les financements publics sur appel à projets*	59 / 55
Les dons de particuliers financiers ou en nature	59 / 54
Les financements publics permanents*	54 / 52
Les dons de fondations privées, entreprises, sponsoring, mécénat**	45 / 46
Les recettes commerciales de ventes d'objets	33 / 38
Les cotisations des membres	32 / 34
Les dons de fondations d'utilité publique et d'autres organismes comme la loterie nationale**	22 / 21
Les legs, les dons par testament	15 / 13
Autres sources de financement	31 / 28

PART MOYENNE DES REVENUS TOTAUX

Base : Dispose des sources de financement respectives

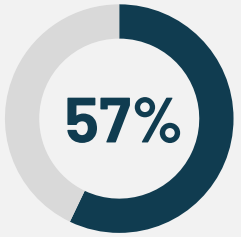

DE FINANCEMENTS PUBLICS*

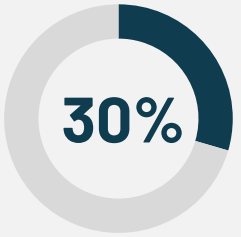

DONS**

	2022
Les financements publics sur appel à projets*	24 / 29
Les dons de particuliers financiers ou en nature	21 / 19
Les financements publics permanents*	64 / 62
Les dons de fondations privées, entreprises, sponsoring, mécénat**	17 / 15
Les recettes commerciales de ventes d'objets	19 / 25
Les cotisations des membres	19 / 21
Les dons de fondations d'utilité publique et d'autres organismes comme la loterie nationale**	12 / 12
Les legs, les dons par testament	12 / 13
Autres sources de financement	29 / 30

Base : Échantillon total (n=701)
Question : Q12. Pouvez-vous me dire si votre association pouvait disposer des sources de financement suivantes au cours de l'année écoulée ?
Q12b. Veuillez maintenant pour chaque source de financement dont votre association dispose indiquer quel pourcentage des revenus totaux elle représente.

L'année dernière, une moyenne d'environ 6 demandes de subsides ont été soumises, la majorité d'entre elles ayant été acceptées. Les subsides publics proviennent principalement des autorités locales et régionales.

SUBSIDES PUBLICS

A FAIT UNE DEMANDE DE SUBSIDES

Base : Reçoit des subsides (n=490)

6.5

moyen de demandes introduites

NOMBRE DE DEMANDES ACCEPTÉES/REFUSÉES

Base : A introduit une demande de subsides

4.6

moyen accepté

2.0

moyen refusé

PART ORIGINE SUBSIDES PUBLICS

Base : Reçoit des subsides (n=490)

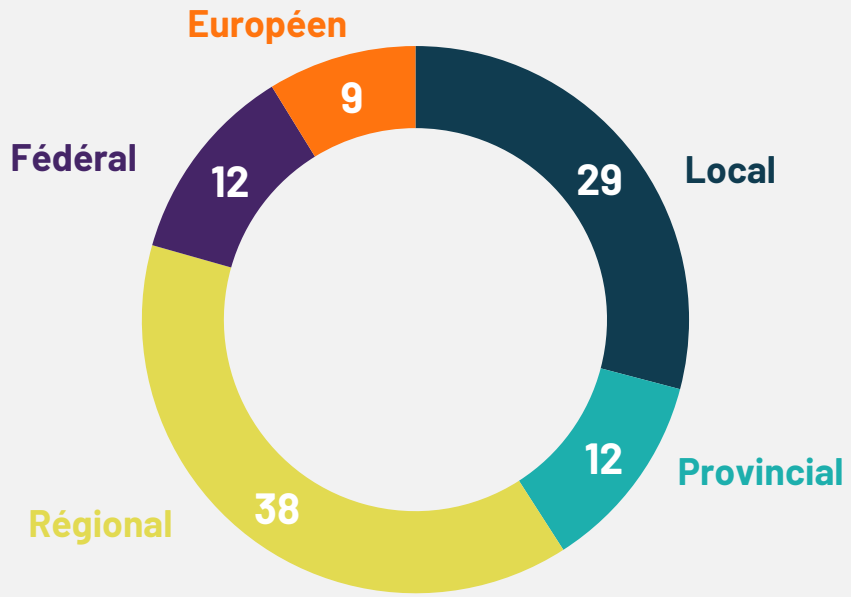

Base: Échantillon total
Question: Q34b. Au cours des 12 derniers mois, combien de demandes de subside votre association a-t-elle introduites auprès de différents organismes, comme des organismes publics, des associations d'intérêt général, la Loterie Nationale, des institutions privées et des entreprises ? / Q35. Sur ces demandes de subside, combien ont été acceptées et combien ont été refusées ? / Q40. Recevez-vous des subventions des pouvoirs publics suivants ?

La collecte de dons est avant tout une affaire numérique (et la plus rentable), que ce soit par le biais des réseaux sociaux, du site web de l'association, d'un e-mail spécifique et/ou d'une lettre d'information.

CANAUX UTILISÉS POUR COLLECTER DES DONS

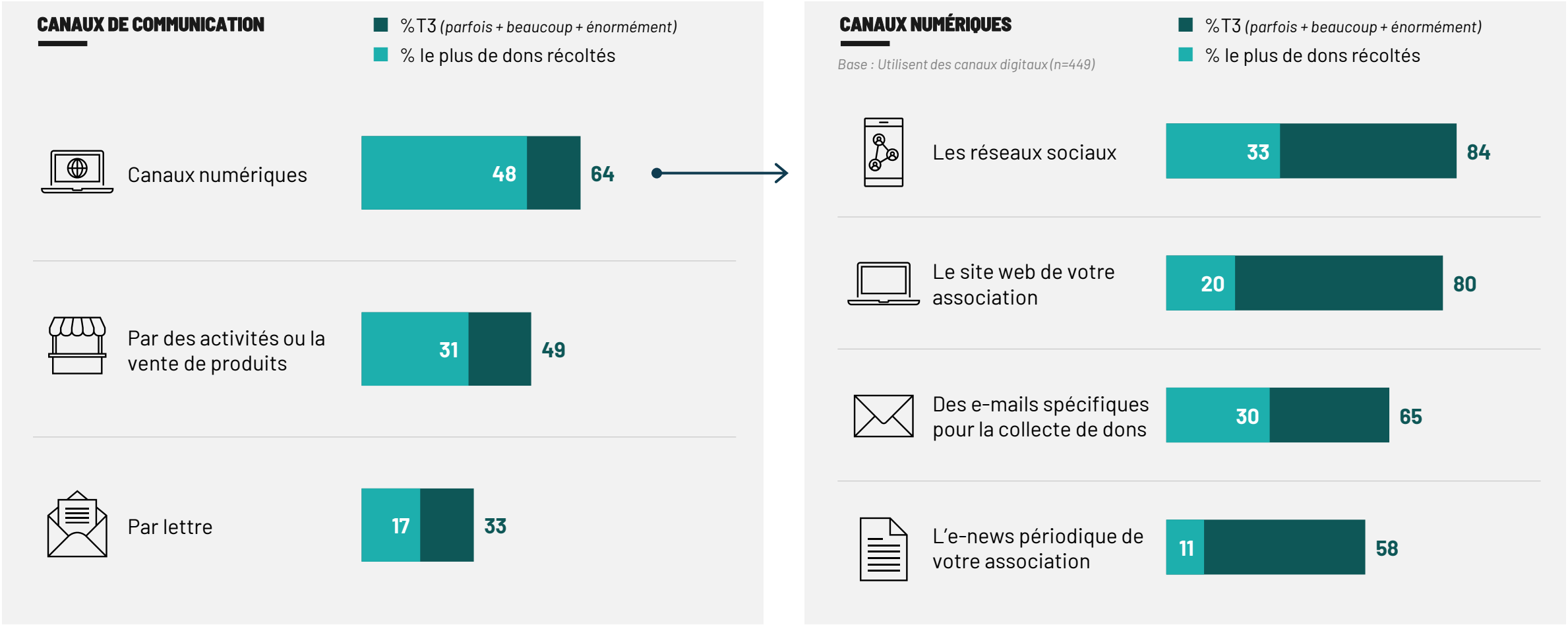

Base : Échantillon total (n=701)
Question : Q83. Quels canaux de communication votre association utilise-t-elle pour collecter des dons ? / Q83b. Et par quel canal de communication collectez-vous le plus de dons ?
Q84. Quels canaux numériques votre association utilise-t-elle pour collecter des dons ? / Q84b. Et via quel canal numérique collectez-vous le plus de dons ?

La réception des dons se fait aussi généralement par voie numérique, le transfert en ligne étant le choix le plus évident. L'utilisation d'un code QR a connu une augmentation significative par rapport à il y a deux ans.

UTILISATION DE MOYENS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUES

74%

UTILISENT UN MOYEN DE PAIEMENT ´ÉLECTRONIQUE

TRANSFERT BANCAIRE EN LIGNE

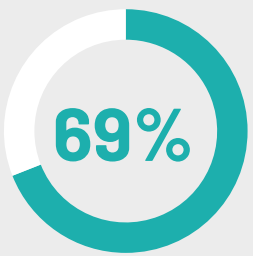

PAIEMENT EN LIGNE AVEC CODE QR

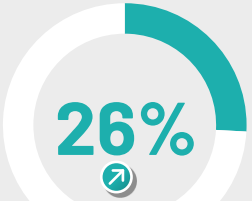

2022: 15%

PAIEMENT EN LIGNE VIA PAYPAL

SANS CONTACT AVEC LA CARTE BANCAIRE

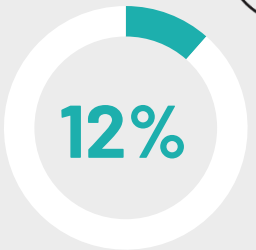

SANS CONTACT AVEC LE SMARTPHONE

CRYPTOMONNAIES

Base : Échantillon total (n=701)
Question : Q85. Quels moyens de paiement électroniques votre association utilise-t-elle pour recevoir les dons ?

Le droit des sociétés et des associations ne semble pas exercer une pression supplémentaire sur les associations pour qu'elles collectent elles-mêmes davantage de revenus provenant d'activités économiques. On considère plutôt qu'il s'agit d'une opportunité. L'importance de ces revenus semble également diminuer légèrement.

POSITION VIS-À-VIS DE LA RÉFORME DES DROITS DE SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS | ÉVOLUTION

POSITION VIS-À-VIS DE LA RÉFORME

IMPORTANCE DES REVENUS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

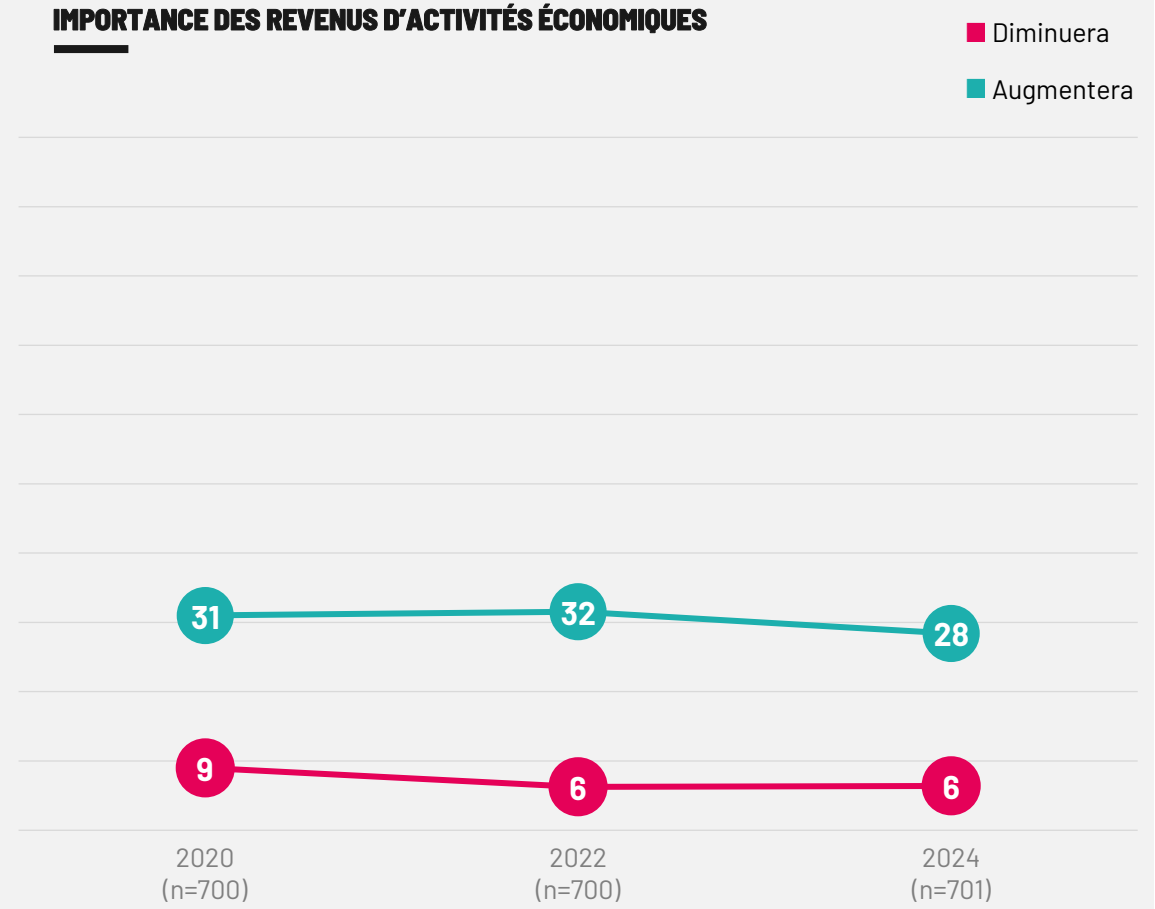

Base : *Échantillon total (n=701)*

Question : *Q52. Suite à la réforme des droits de sociétés et des associations, les associations peuvent obtenir des revenus d'activités économiques sans aucune limitation, tant qu'elles ne les distribuent pas comme bénéfices. Quelle est la position de votre organisation vis-à-vis de cette réforme ?*

Q53. Pensez-vous qu'à l'avenir, l'importance des revenus d'activités économiques pour votre association augmentera, diminuera ou restera stable ?

L'ORGANISATION

2.3

© Ipsos | Baromètre des Associations | 2024 | Meting 11 | Internal/Client Use Only | Strictly Confidential

Les bénévoles semblent inscrits dans l'ADN du secteur. La grande majorité des associations s'appuient sur eux. Une érosion structurelle de cet engagement ne semble pas se dessiner dans l'immédiat. Néanmoins, 1 association sur 4 (23%) déclare que la proportion de bénévoles est plus faible (un tiers en moyenne) qu'il y a quelques années. Elles ne sont pas vraiment inquiètes pour l'avenir. Seule une minorité s'attend à une baisse dans l'année à venir.

STATUT PART DE BÉNÉVOLES / ATTENTES POUR LES 12 PROCHAINS MOIS

86%

ONT DES BÉNÉVOLES ACTIFS DANS LEUR ASSOCIATION

NOMBRE DE BÉNÉVOLES ACTIFS AU SEIN DE L'ASSOCIATION

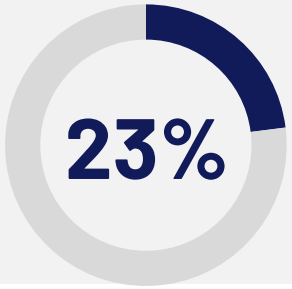

Indiquent que le nombre de bénévoles est plus faible qu'avant le Covid

NOMBRE PLUS FAIBLE (MOYEN)

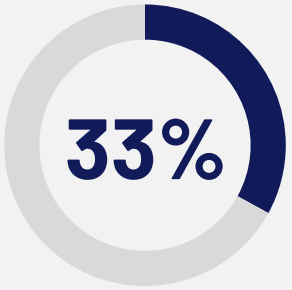

Nombre plus faible moyen de bénévoles actifs dans l'association

ATTENTES 12 PROCHAINS MOIS

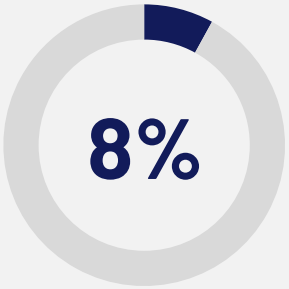

S'attendent à une baisse dans les 12 prochains mois

POURQUOI UNE PERTE ?

Base : Associations qui s'attendent à une diminution du nombre de bénévoles au cours des 12 prochains mois (n=48)

1e **Une baisse générale de l'intérêt pour s'engager**

2e **Il y a un vieillissement général de la population**

3e **Les bénévoles optent de plus en plus pour un engagement local, de courte durée et interchangeable**

Basis: Associations avec des bénévoles (n=608)
Vraag: Q36. Combien de bénévoles votre association emploie-t-elle ? | Q36a. De nombreuses associations ont vu le nombre de bénévoles diminuer au cours des premiers mois de la crise Corona. Comment décririez-vous le nombre de bénévoles actuellement actifs dans votre association ? / Q36aa. De quel pourcentage le nombre de bénévoles a-t-il approximativement diminué/augmenté comparé à la période précédant la crise Corona ? / Q36g. Au cours des 12 prochains mois, vous attendez-vous encore à une diminution ou une augmentation du nombre de bénévoles dans votre association ? / Q36j. Pourquoi vous attendez-vous à une diminution du nombre de bénévoles au cours des 12 prochains mois ?

Parmi les associations qui emploient du personnel, 60 % ont dû adapter leur structure et leurs politiques en matière de personnel au cours de l'année écoulée. Les mesures les plus courantes ont été un recrutement ciblé, un gel du personnel et un recours accru aux bénévoles. Une tendance similaire est attendue pour les 12 prochains mois.

STATUT PERSONNEL

64%

EMPLOIENT DES TRAVAILLEURS SALARIÉS FIXES À TEMPS PLEIN

ONT DÛ AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS PASSER À ...

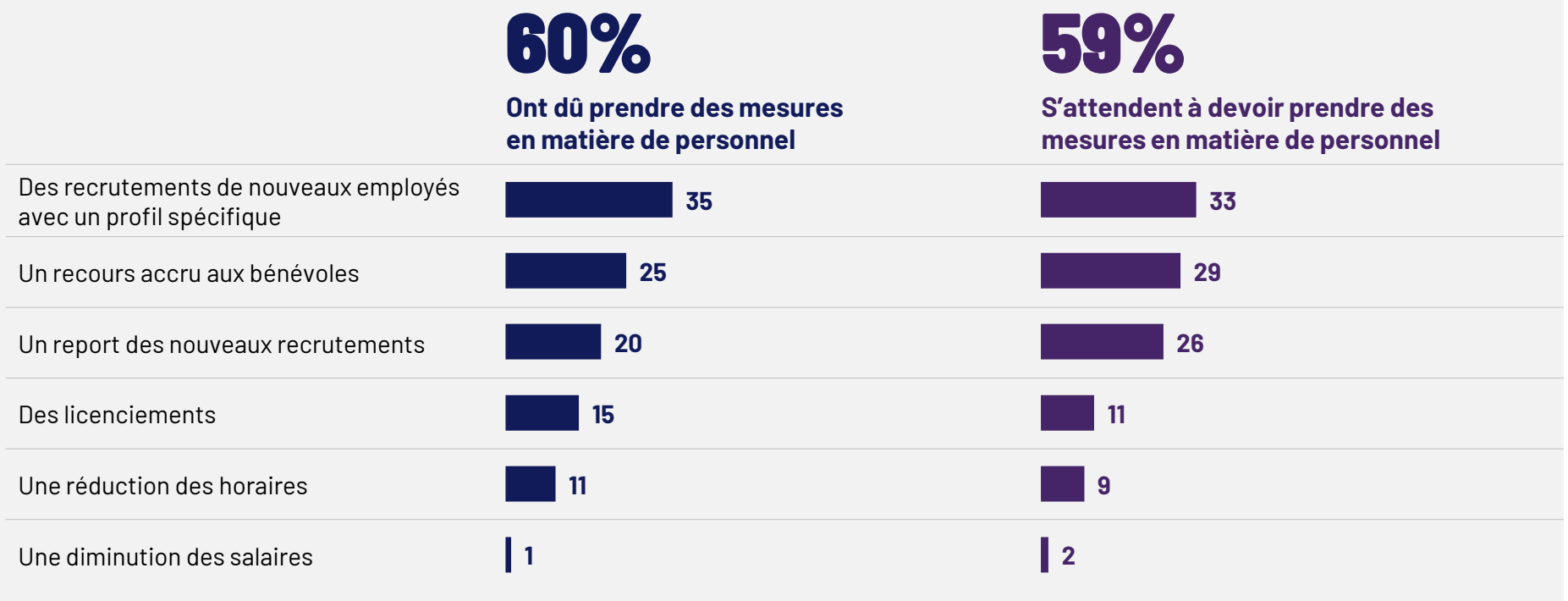

Base : Disposent de personnel (n=412)
Vraag: Q34. Combien de salariés permanents équivalents temps plein, votre association emploie-t-elle ?
Q37. En ce qui concerne le personnel de votre association, avez-vous dû recourir au cours des 12 derniers mois à ... ?
Q38. Et au cours des 12 prochains mois prévoyez-vous, en ce qui concerne le personnel, de recourir à ... ?

Dans l'ensemble, le soutien de leur propre conseil d'administration est bon. Néanmoins, la grande majorité des associations déclarent qu'elles auraient besoin d'une forme ou l'autre de conseils externes, en particulier en ce qui concerne les aspects juridiques.

SOUTIEN / CONSEILS EXTERNES

BÉNÉFICIE D'UN SOUTIEN SUFFISANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

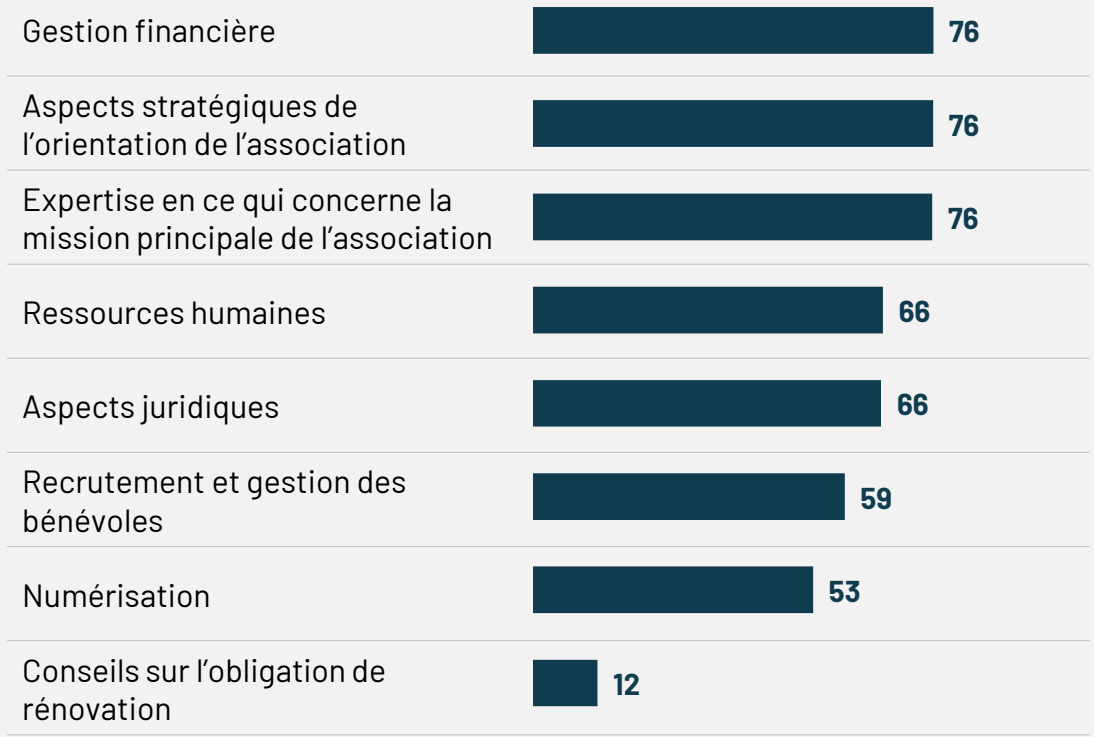

BESOIN DE SOUTIEN/ CONSEILS EXTERNES...

79% Peuvent utiliser des conseils/ soutien externes

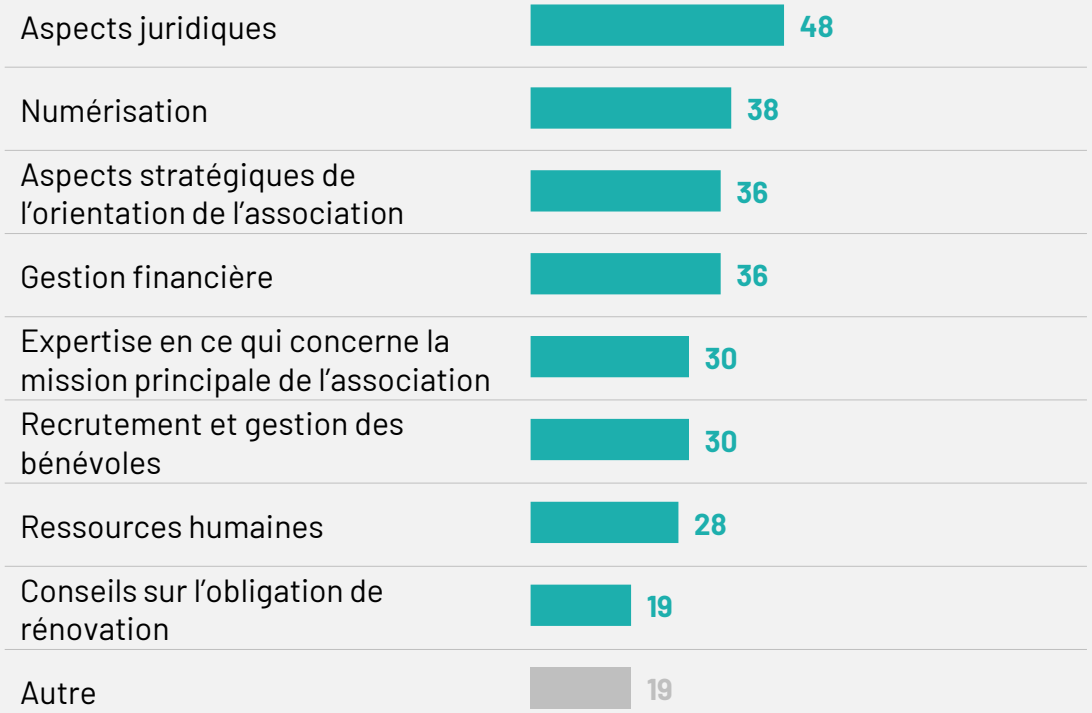

Base : Échantillon total (n=701)
Question : Q75a. Dans quels domaines votre association a-t-elle besoin de soutien ou de conseils externes ?
Q79_new. Votre association bénéficie-t-elle d'un soutien suffisant de la part du conseil d'administration en ce qui concerne les aspects suivants ?

L'OBLIGATION DE RÉNOVATION

2.4

© Ipsos | Baromètre des Associations | 2024 | Meting 11 | Internal/Client Use Only | Strictly Confidential

Environ un tiers des associations possèdent des biens immobiliers, la majorité d'entre elles étant déjà propriétaires depuis longtemps (plus de 20 ans). Si elles sont déjà propriétaires, elles sont nettement plus susceptibles d'avoir l'ambition d'acheter/construire des infrastructures supplémentaires dans les cinq ans.

POSSÉDER SA PROPRE INFRASCTURE/BIENS IMMOBILIERS

DISPOSENT DE LEUR PROPRE INFRASTRUCTURE

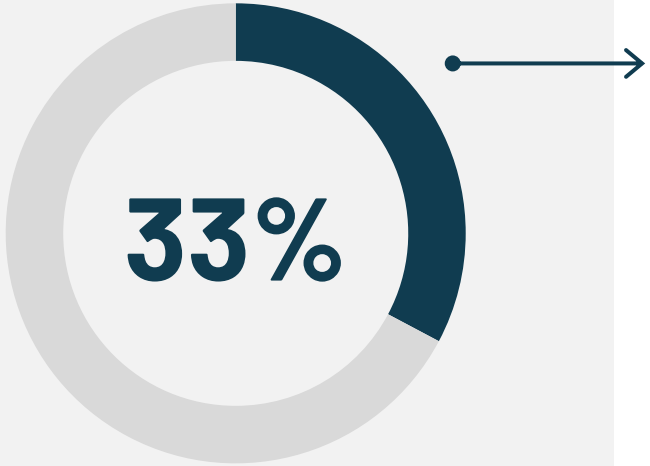

Disposent actuellement de leur propre infrastructure/biens immobiliers

PROPRIÉTAIRE DEPUIS...

Base : Disposent de leur propre infrastructure (n=216)

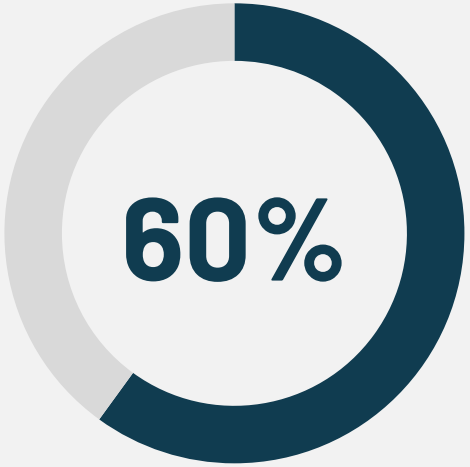

Plus de 20 ans

ACHETER / CONSTRUIRE DES INFRASTRUCTURES (SUPPLÉMENTAIRES) PROPRES DANS LE FUTUR

Base : Disposent de leur propre infrastructure (n=216)

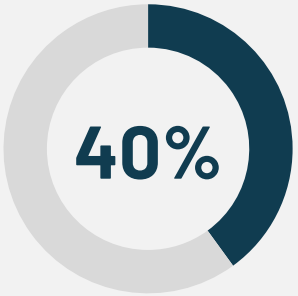

Envisagent d'acheter ou de construire des infrastructures **supplémentaires** propres

Base : Ne disposent pas de leur propre infrastructure (n=485)

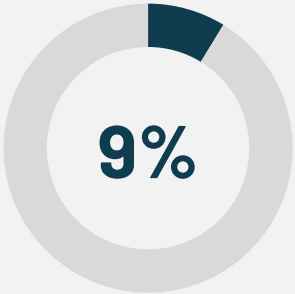

Envisagent d'acheter ou de construire leur propre infrastructure

Base: *Échantillon total (n=701)*
Question: *Q86. Votre association dispose-t-elle actuellement de propres infrastructures ?*
Q87. Depuis combien de temps votre association dispose-t-elle de propres infrastructures/ propres biens ?
Q88. Dans un avenir proche (au cours des 5 prochaines années), votre association a-t-elle l'intention d'acheter ou de construire ses propres infrastructures (supplémentaires)?

Un peu moins de 60 % des associations connaissent aujourd'hui l'obligation de rénovation. Le taux de connaissance est nettement plus élevé (75 %) parmi les associations possédant des biens immobiliers. Pour la moitié d'entre elles, cette obligation a également des conséquences.
6 associations sur 10 qui connaissent l'obligation de rénovation savent que le non-respect de cette obligation entraîne également une sanction.

OBLIGATION DE RÉNOVATION BÂTIMENTS NON RÉSIDENTIELS

CONNAISSENT L'OBLIGATION DE RÉNOVATION

58% Sont au courant de l'obligation de rénovation pour l'achat de bâtiments non résidentiels

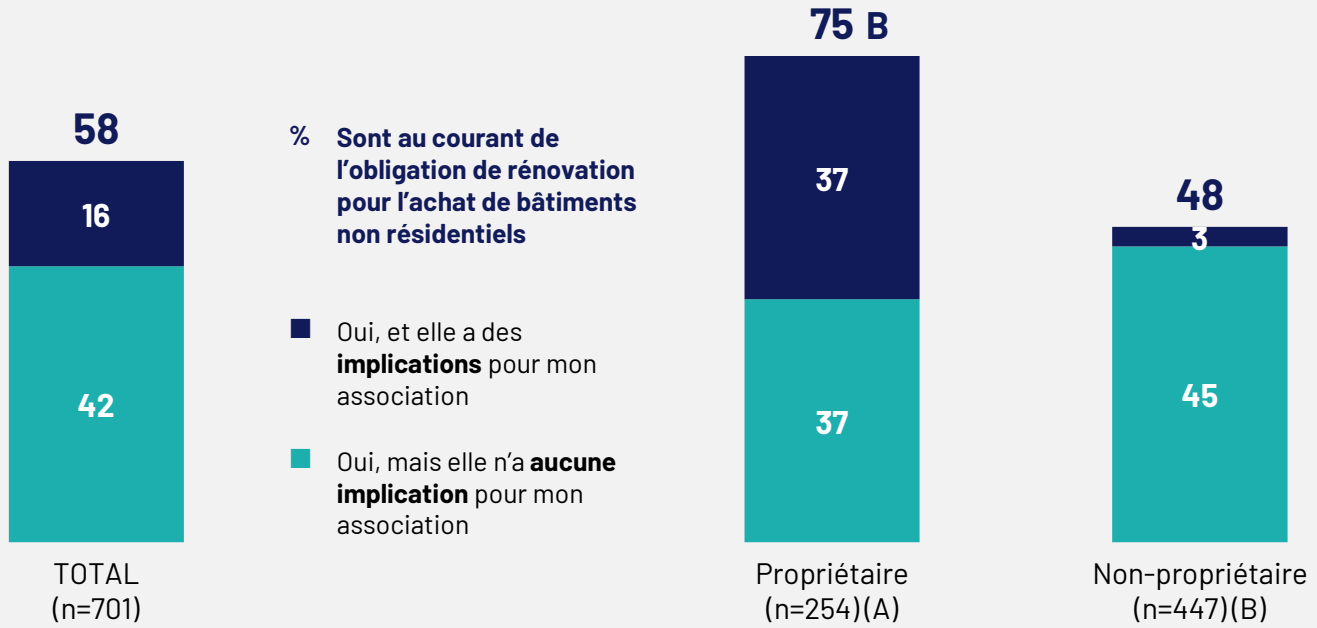

CONNAISSENT LA SANCTION

Base : Au courant de l'obligation de rénovation (n=407)

59% Sont au courant des sanctions en cas de non-respect de l'obligation de rénovation

Base: *Échantillon total (n=701)*
Question: *Q89. Votre association est-elle au courant de l'obligation de rénovation lors de l'achat de bâtiments non résidentiels ?*
Q90. Votre association est-elle au courant des sanctions prévues en cas de non-respect de l'obligation de rénovation ?

En ce qui concerne la faisabilité de l'obligation de rénovation, les avis sont dans l'ensemble assez partagés.
Les associations propriétaires sont toutefois nettement plus optimistes que les associations non propriétaires.

OBLIGATION DE RÉNOVATION BÂTIMENTS NON RÉSIDENTIELS

FAISABILITÉ DE L'OBLIGATION DE RÉNOVATION SECTEUR ASSOCIATIF

Base : Au courant de l'obligation de rénovation (n=407)

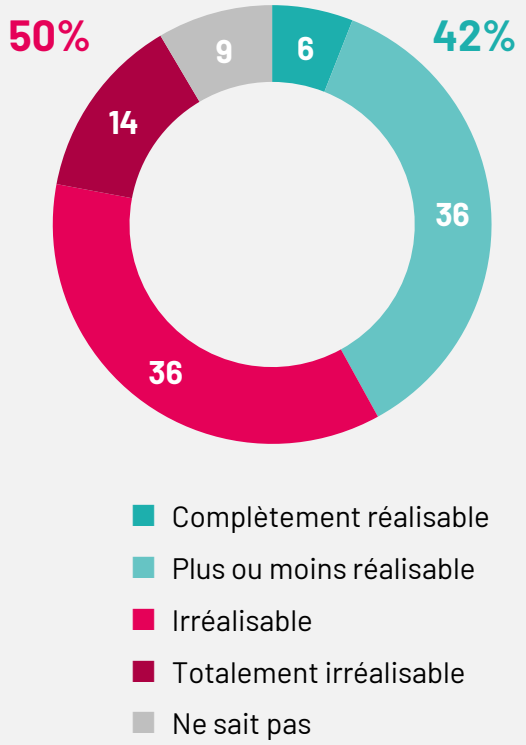

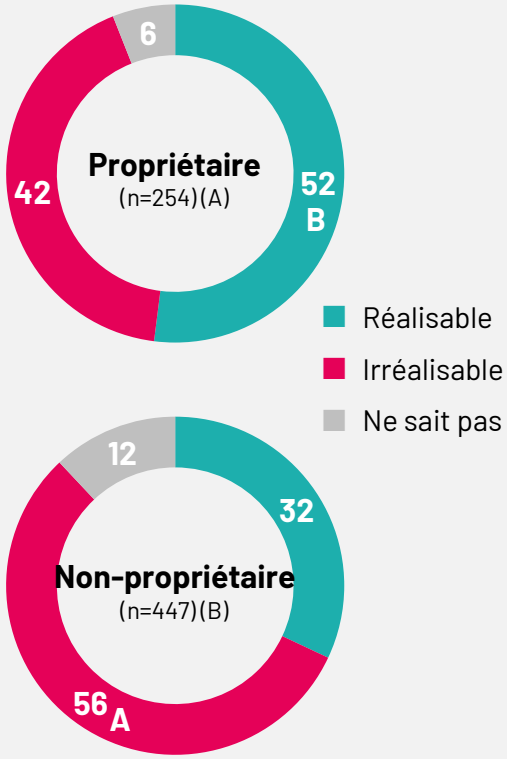

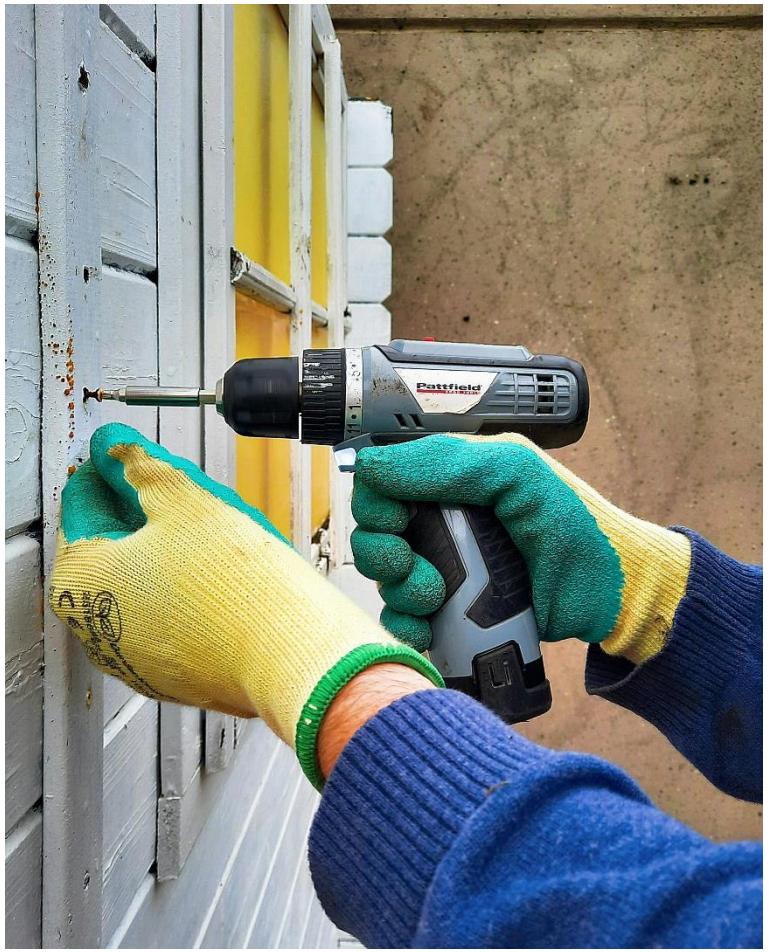

Base: *Échantillon total (n=701)*
Question: *Q91. Dans quelle mesure considérez-vous l'obligation de rénovation réalisable pour le secteur associatif ?*

Moins d'un cinquième des associations sont convaincues que l'obligation de rénovation aura un impact ; l'impact potentiel sur les fonds de fonctionnement arrivant en tête.

IMPLICATIONS OBLIGATION DE RÉNOVATION PROPRE ASSOCIATION

CONNAISSENT L'OBLIGATION DE RÉNOVATION

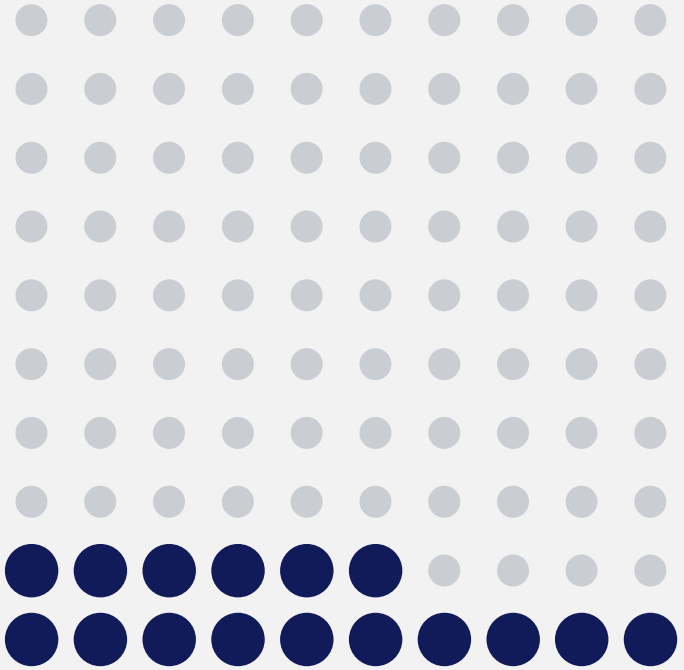

16%

Connaissent l'obligation de rénovation, savent qu'elle a des implications sur leur association, pour l'achat de bâtiments non résidentiels

IMPLICATIONS OBLIGATION DE RÉNOVATION PROPRE ASSOCIATION

Base : Associations sur lesquelles l'obligation de rénovation a des implications (n=103)

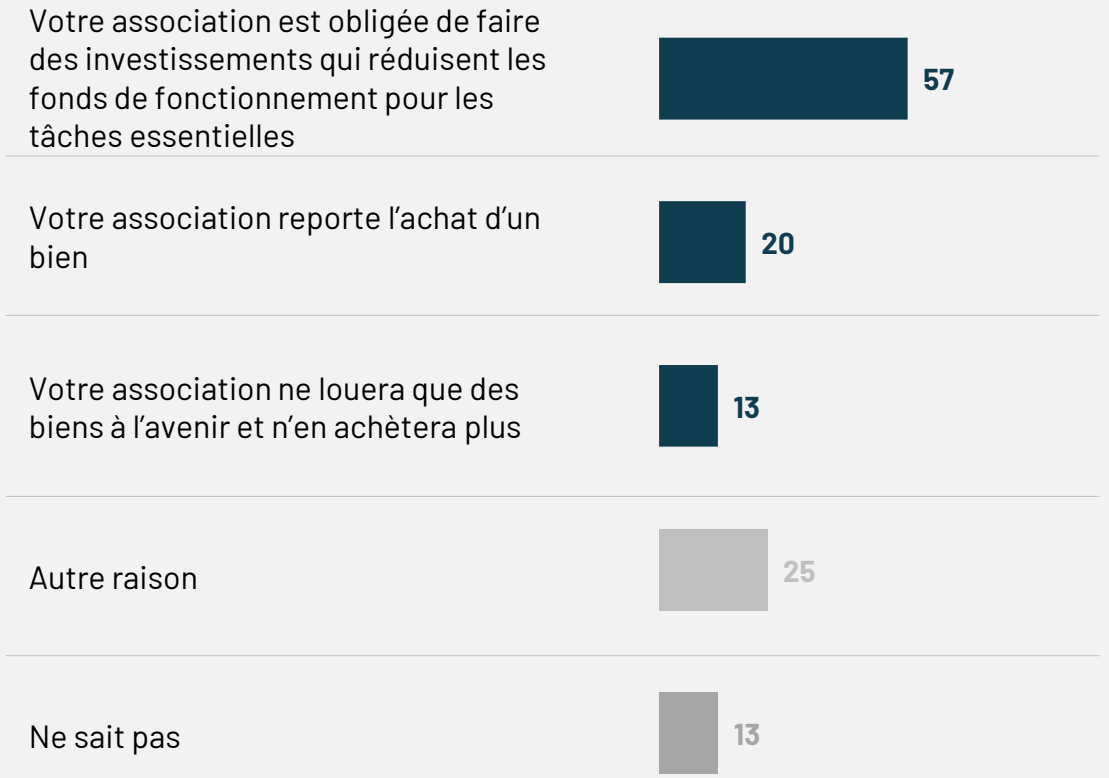

Base: *Échantillon total (n=701)*
Question: *Q89. Votre association est-elle au courant de l'obligation de rénovation lors de l'achat de bâtiments non résidentiels ?*
Q92. Vous avez dit que l'obligation de rénovation avait des implications pour votre propre association. Lesquelles ?

L'EMPREINTE CO_2

2.5

Pour la majorité des associations, leur propre empreinte CO_2 est inconnue. La proportion de celles qui ont une idée complète ou partielle de leur empreinte CO_2 peut être nettement plus élevée pour les associations qui sont propriétaires, mais là aussi, la majorité reste aujourd'hui dans l'incertitude.

L'EMPREINTE CO_2

ASSOCIATION CONNAÎT SON EMPREINTE CO_2

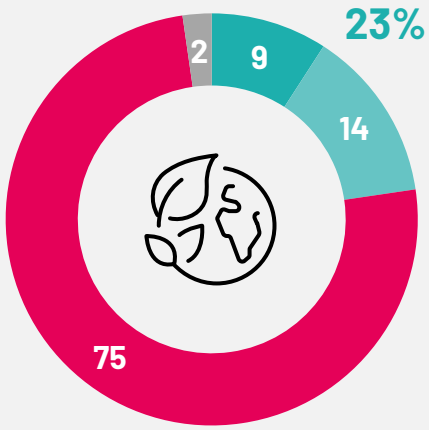

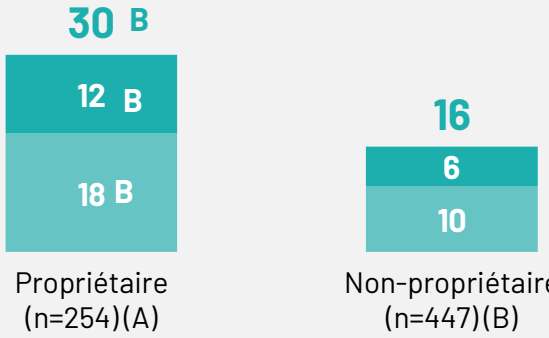

- Oui, nous en avons une vision globale
- Oui, mais seulement de certains aspects
- Non
- Ne sait pas

Base: *Échantillon total (n=701)*
Question: *Q93. L'empreinte carbone de votre association est-elle connue ?*

La connaissance (ou non) de sa propre empreinte carbone n'est d'ailleurs pas proportionnelle à l'importance que les associations accordent à sa réduction, ni à sa faisabilité.

IMPORTANCE ET FAISABILITÉ DE LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CO_2

IMPORTANCE DE PRENDRE DES INITIATIVES POUR RÉDUIRE L'EMPREINTE CO_2

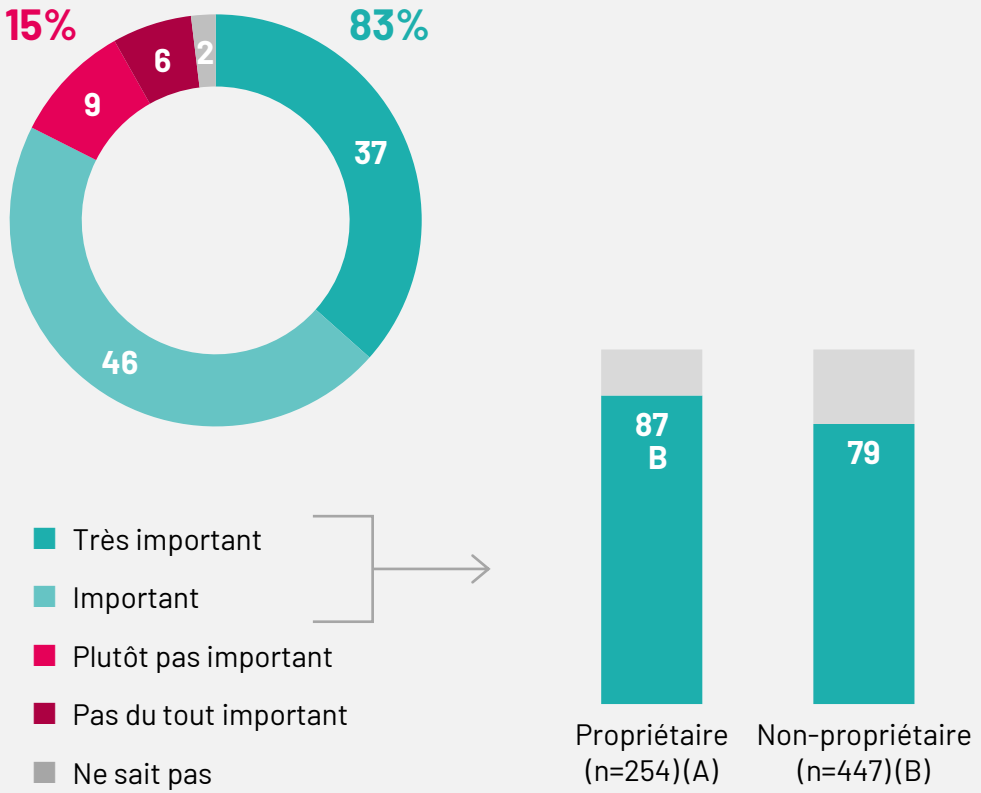

FAISABILITÉ DE LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CO_2

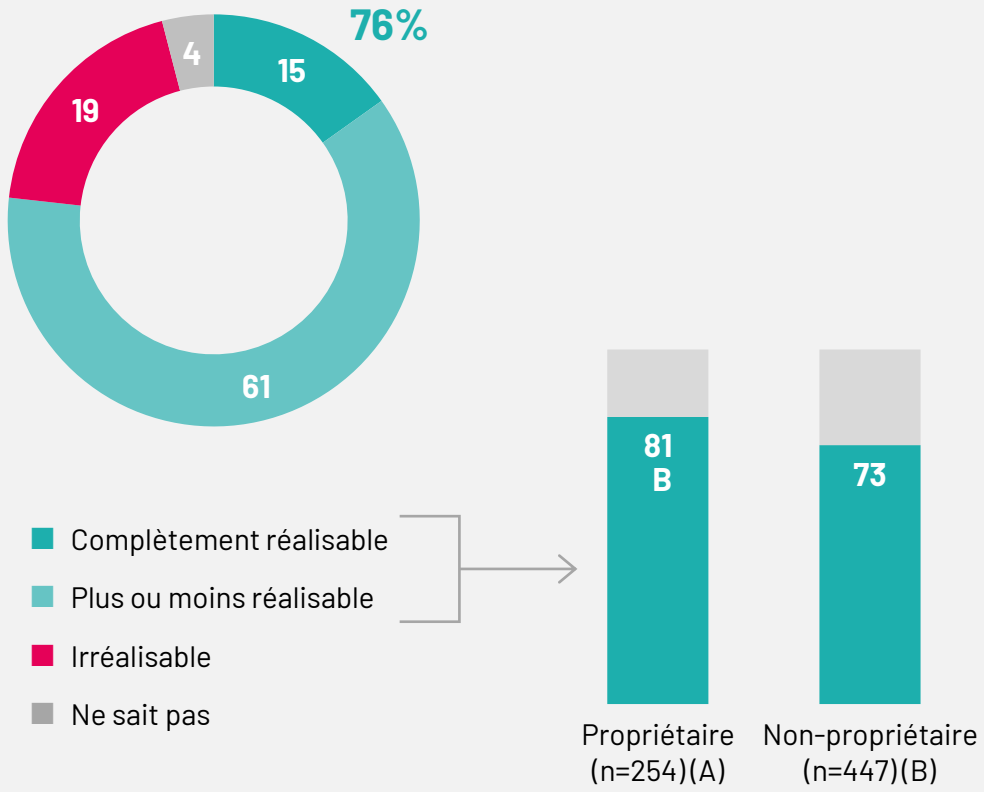

Base: *Échantillon total (n=701)*
Question: *Q94. Dans quelle mesure votre association considère-t-elle important de prendre des initiatives qui contribuent à réduire son empreinte carbone ?*
Q95. Dans quelle mesure est-il réalisable pour votre association de s'engager pour réduire son empreinte carbone ?

Le principal obstacle à la réduction de l'empreinte carbone semble être d'ordre financier. En outre, « mesurer, c'est savoir », mais pour savoir comment et avec qui, il serait préférable de recourir à des conseils et du soutien.

NON-FAISABILITÉ DE LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CO_2

FAISABILITÉ DE LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CO_2

Base: Échantillon total (n=701)

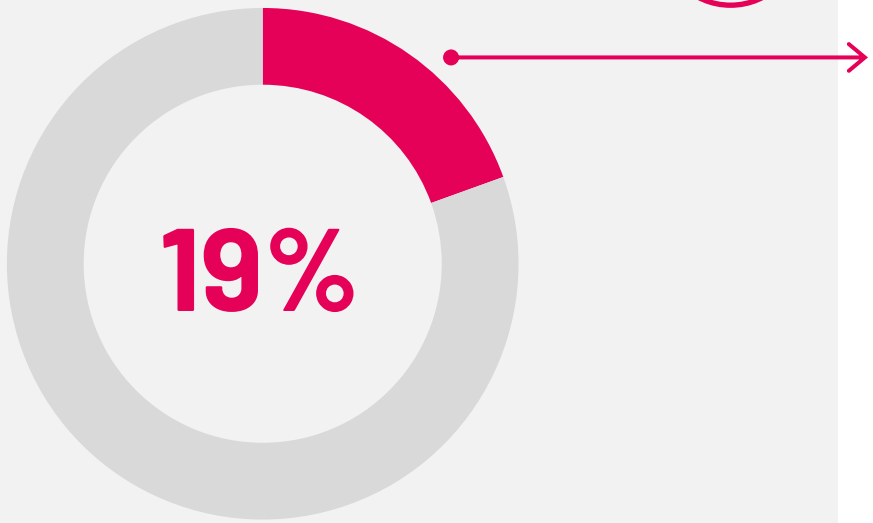

Estiment irréalisable de s'engager à réduire son empreinte CO_2

BESOINS DE L'ASSOCIATION POUR RÉDUIRE SON EMPREINTE CO_2

Base : Associations qui estiment irréalisable de s'engager à réduire son empreinte CO_2 (n=140)

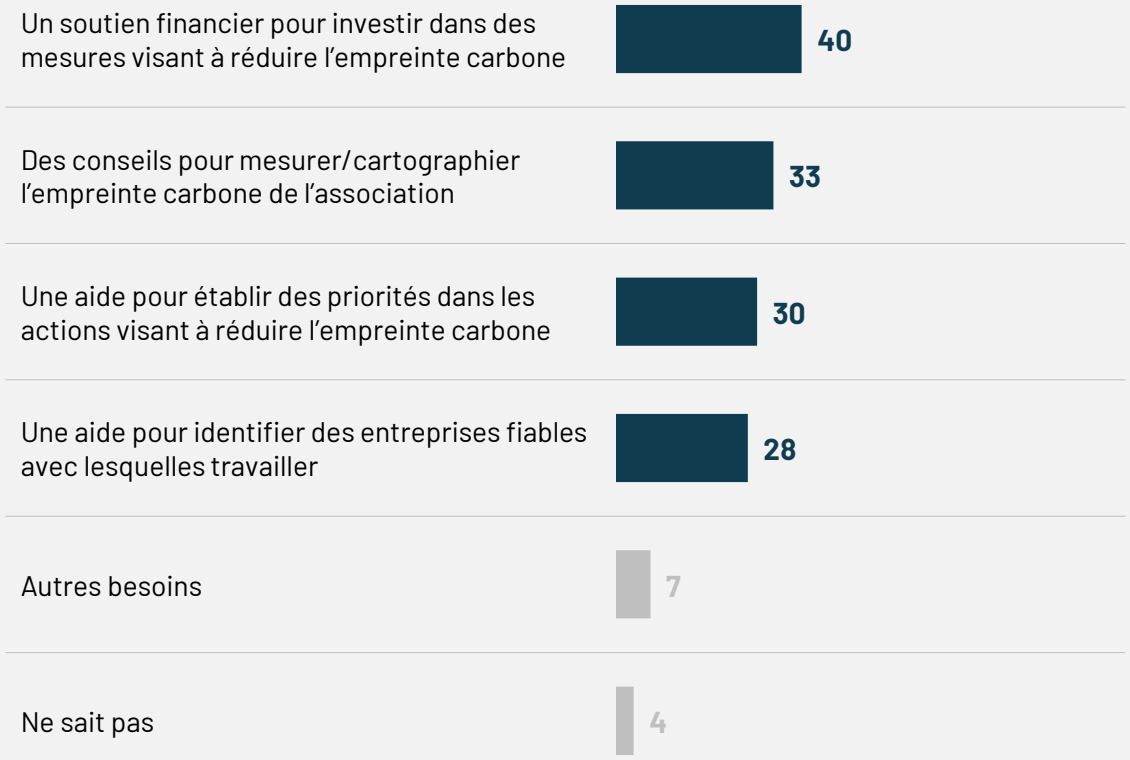

Base: *Totale steekproef*
Question: *Q95. Dans quelle mesure est-il réalisable pour votre association de s'engager pour réduire son empreinte carbone ?*
Q96. Quels sont les besoins de votre association dans le cadre de la réduction de son empreinte carbone ?

Mais la motivation ne manque pas. Un peu moins de 9 associations sur 10 ont déjà pris des mesures, et une proportion égale déclare qu'elle prendra des mesures supplémentaires au cours des 12 prochains mois. L'amélioration de la durabilité des activités et des opérations internes est au premier plan.

MESURES DÉJÀ PRISES/MESURES **SUPPLÉMENTAIRES** À PRENDRE POUR RÉDUIRE L'EMPREINTE CO_2

MESURES DÉJÀ PRISES

89% Ont déjà pris des mesures

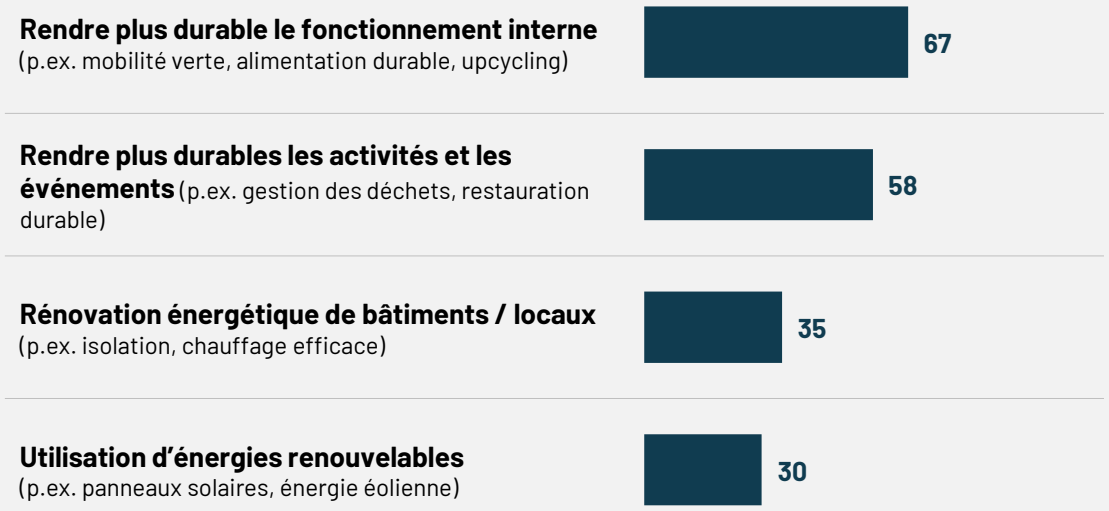

MESURES SUPPLÉMENTAIRES À PRENDRE DANS LES 12 PROCHAINS MOIS

Base : Associations qui ont déjà pris des mesures (n=588)

89% Vont prendre des mesures supplémentaires

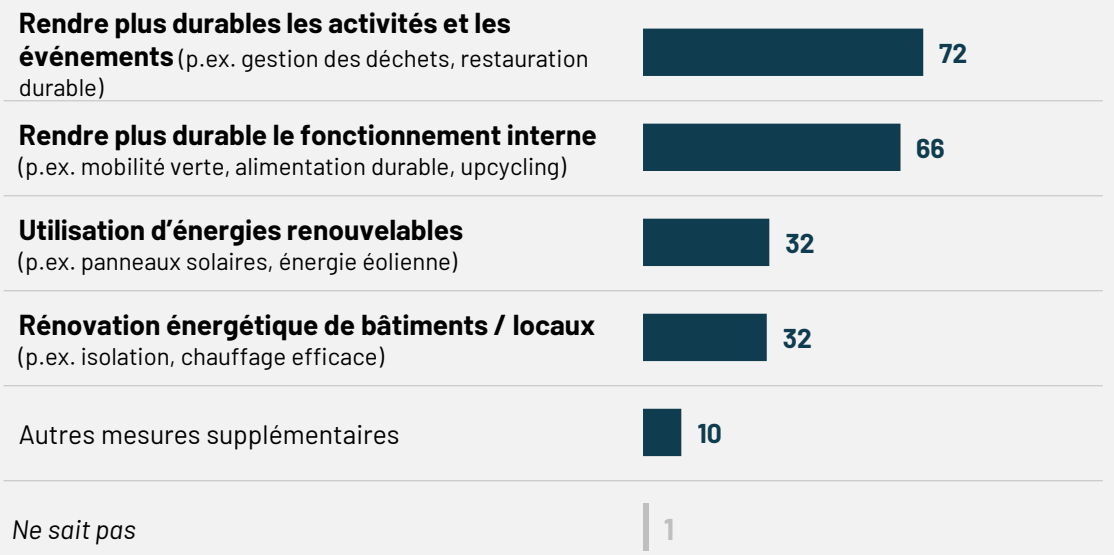

Base: *Échantillon total*
Question: *Q97. Parmi les mesures suivantes, lesquelles votre association a-t-elle déjà prises pour réduire son empreinte carbone ?*
Q98. Parmi les mesures (supplémentaires) suivantes, lesquelles votre association a-t-elle l'intention de prendre au cours des 12 prochains mois pour réduire son empreinte carbone ?

Si elles n'ont pas encore agi et n'ont pas l'intention de le faire, c'est principalement parce qu'elles n'en ont pas besoin et/ou qu'elles ont d'autres priorités.

RAISONS DE NE PAS PRENDRE DE MESURES DANS LES 12 PROCHAINS MOIS

AUCUNE MESURE PRISE

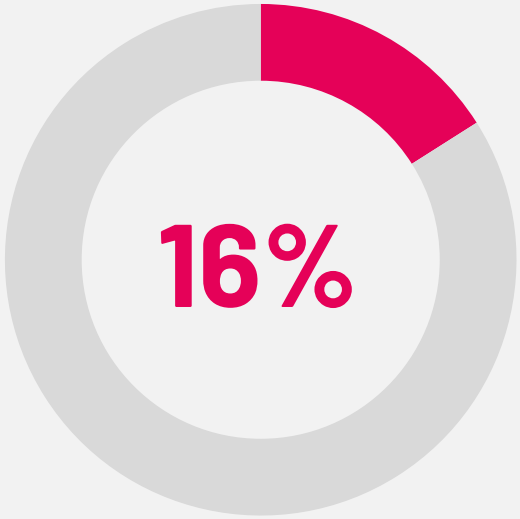

N'ont pas encore pris de mesures

POUR QUELLES RAISONS ?

Base : Associations qui n'ont pas l'intention de prendre des mesures dans les 12 prochains mois (n=77)

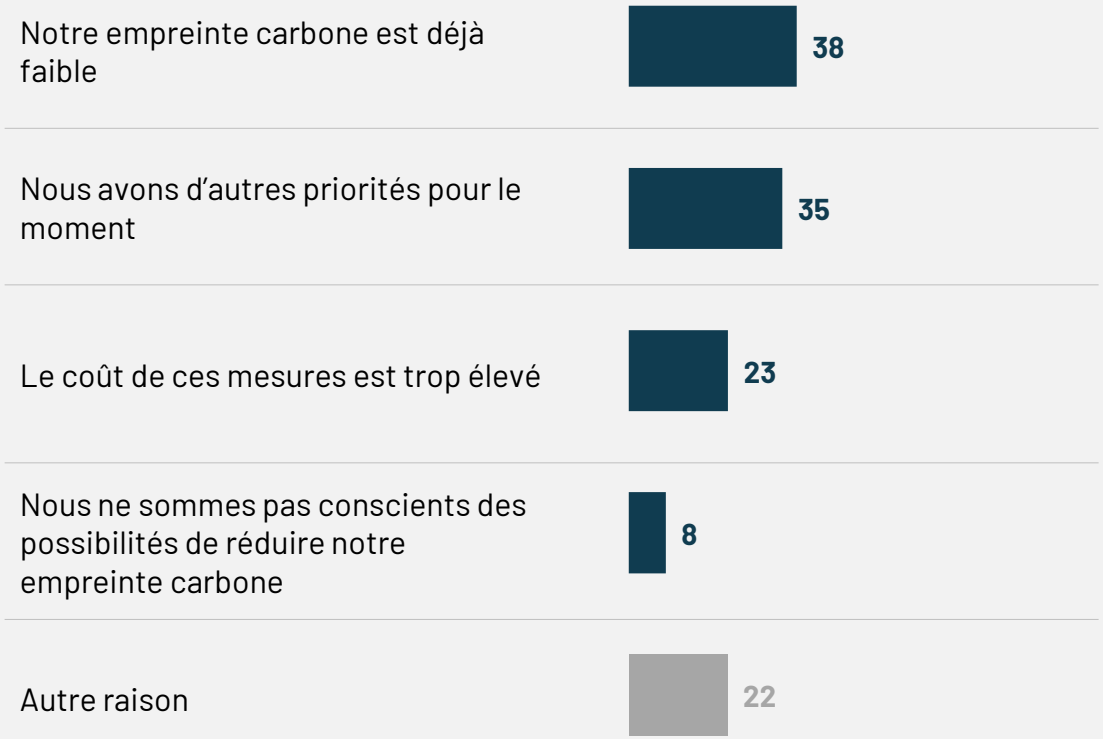

Base: *Associations qui n'on pas encore pris des mesures (n=113)*
Question: *Q99. Pourquoi votre association n'a-t-elle pas l'intention de prendre des mesures pour réduire son empreinte carbone au cours des 12 prochains mois ?*

Estimer les investissements nécessaires pour réduire leur propre empreinte carbone ne semble pas si évident. Plus de 6 associations sur 10 n'en ont actuellement aucune idée. En ce qui concerne les subsides pour les mesures d'économie d'énergie, environ la moitié d'entre elles sont au courant.

INVESTISSEMENT MESURES (SUPPLÉMENTAIRES) DANS LES 12 PROCHAINS MOIS / SUBSIDES

INVESTISSEMENT MESURES (SUPPLÉMENTAIRES) DANS LES 12 PROCHAINS MOIS

Base: Associations qui ont l'intention de prendre des mesures (supplémentaires) dans les 12 prochains mois pour réduire leur empreinte CO_2 (n=542)

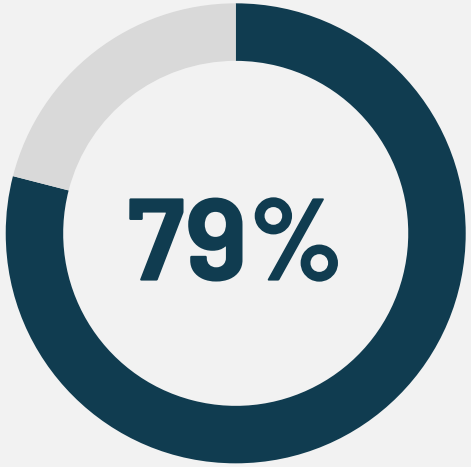

Ont l'intention dans les 12 prochains mois de prendre des mesures (supplémentaires) pour réduire leur empreinte CO_2

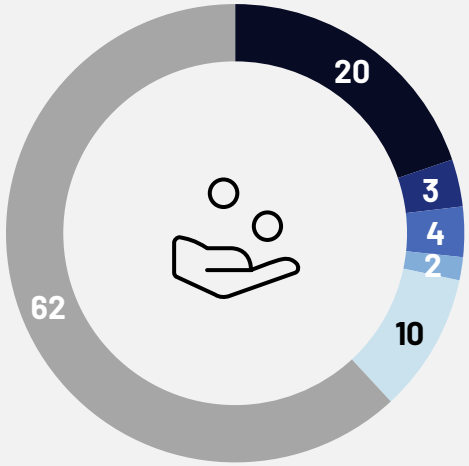

- <= 10.000 EUR
- 10.001 EUR – 25.000 EUR
- 25.001 EUR – 50.000 EUR
- 50.001 EUR – 75.000 EUR
- > 75.000 EUR
- Ne sait pas

SUBSIDES POUR DES MESURES D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

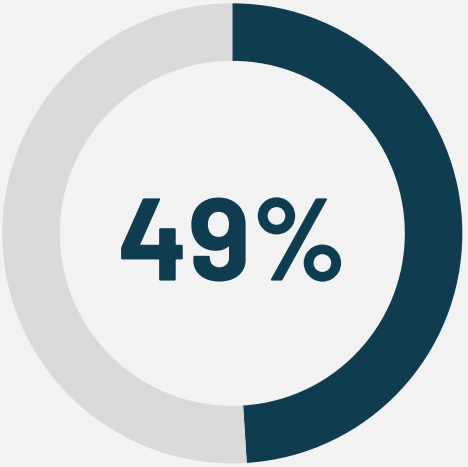

Connaissent les subsides pour des mesures d'économie d'énergie

Base: *Échantillon total*
Question: *Q100. Combien d'euros environ votre association prévoit-elle d'investir au cours des 12 prochains mois pour réduire ses émissions de CO2 ?*
Q101. Votre association est-elle au courant des subventions accordées pour des mesures d'économie d'énergie ?

MERCI !

DAVID VERSWEYVELD
Research Manager

david.versweyveld@ipsos.com
+32 3 613 00 94

STEVEN BRAECKMAN
Project Manager

steven.braeckman@ipsos.com
+32 9 216 22 05

FOLLOW US ON LINKEDIN

© Ipsos | Baromètre des Associations | 2024 | Meting 11 | Internal/Client Use Only | Strictly Confidential